



**HAL**  
open science

## Caractéristiques du comité d'audit et étendue du reporting sur le contrôle interne : cas des entreprises françaises

Ines Maraghni, Mehdi Nekhili, Tawhid Chtioui

### ► To cite this version:

Ines Maraghni, Mehdi Nekhili, Tawhid Chtioui. Caractéristiques du comité d'audit et étendue du reporting sur le contrôle interne : cas des entreprises françaises. Comptabilité et gouvernance : 37ème Congrès de l'AFC, Association francophone de comptabilité, May 2016, Clermont-Ferrand, France. hal-01901185

**HAL Id: hal-01901185**

**<https://hal.science/hal-01901185>**

Submitted on 25 Oct 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# *Caractéristiques du comité d'audit et étendue du reporting sur le contrôle interne : cas des entreprises françaises*

*Ines MARAGHNI  
Mehdi NEKHILI  
Tawhid CHTIOUI*

**Résumé :** Notre étude se propose d'étudier la relation entre les caractéristiques du comité d'audit et l'étendue du reporting sur le contrôle interne. Les résultats obtenus montrent que les attributs statutaires agissent positivement sur l'étendue du reporting sur certains piliers du contrôle interne et se substituent aux attributs démographiques. Ces derniers contribuent toutefois à améliorer le niveau de reporting sur le « pilotage de contrôle », pilier couvrant l'ensemble des champs du contrôle interne. Ce pilier reste marginalement ou négativement affecté par les attributs statutaires. Nos résultats montrent aussi que la mise en place de la directive européenne de 2006 a permis d'améliorer le niveau de divulgation sur le contrôle interne et de renforcer le rôle des attributs statutaires au détriment de celui joué par la diversité du comité en matière de reporting.

**Mots clé :** Etendue du reporting sur le contrôle interne, Comité d'audit, Attributs statutaires, Attributs démographiques, Directive européenne.

**Abstract:** Our study aims to investigate the relationship between the characteristics of the audit committee and the extent of reporting on internal control. The results show that the statutory attributes affect the extent of reporting related to some pillars of internal control and act as substitutes for demographic attributes. However, demographic attributes contribute to improve the extent of reporting on the "Monitoring activities", an integral component of internal control, and complement in this case the role of statutory attributes. Our results also show that the implementation of the 2006 European directive has improved the level of disclosure on internal control and has reinforced the role of the statutory attributes at the expense of that played by the diversity of audit committee.

**Keywords:** Extent of the internal control reporting, Audit committee, Statutory attributes, Demographic attributes, European directive.

## Introduction

Depuis quelques années, les régulateurs et les parties prenantes internes et externes de l'entreprise continuent à en faire pression pour obtenir plus d'informations sur les dispositifs de gestion des risques, de contrôle interne et de gouvernance. Dans ce contexte, le rôle du comité d'audit dans la surveillance des dispositifs de contrôle en place est plus que jamais important depuis l'ordonnance du 8 décembre 2008 transposant la 8<sup>ème</sup> directive européenne de 2006. Une des difficultés rencontrées par le comité d'audit consiste à évaluer de l'extérieur l'efficacité des contrôles. En effet, compte tenu de l'éventail des risques, il demeure difficile pour le comité d'audit d'avoir une assurance raisonnable que l'entreprise les gère correctement. En France, la seule obligation d'information des actionnaires en matière de contrôle interne découle de la loi de la sécurité financière (LSF, 2003) et n'est pas véritablement contraignante. Cette loi impose en effet aux entreprises cotées de rédiger un rapport sur le contrôle interne mais elle ne précise ni le référentiel utilisable ni la modalité concrète de mise en œuvre de ce rapport. L'étendue du reporting sur le contrôle interne est donc à la discrétion du dirigeant. Ce silence du législateur français peut nuire à la clarté des rapports publiés. Lancé en octobre 2009, un groupe de travail AMF (l'Autorité des Marchés Financiers) vient d'actualiser le document de référence publié en 2007 qui lui servait de base sur les dispositifs de gestion des risques et de contrôle. Le référentiel du contrôle interne n'est pas obligatoire mais, les grandes entreprises y sont favorables<sup>1</sup>. Elles doivent indiquer dans leur rapport le nom du référentiel de contrôle interne auquel elles se réfèrent, notamment le COSO ou le référentiel de l'AMF. Néanmoins, sa mise en application trouve sa limite dans les personnes qui les appliquent puisqu'elles ne sont pas dans l'obligation d'indiquer comment elles s'y conforment. L'AMF recommande d'utiliser le cadre de référence adopté en juillet 2010, lui-même compatible avec le référentiel américain « COSO ». En effet, Il n'existe pas de différences fondamentales entre le référentiel « COSO » et le référentiel AMF. Selon les deux cadres, la responsabilité du contrôle interne est non seulement attribuée au conseil d'administration, à la direction et aux auditeurs internes, mais aussi à chaque individu de l'organisation. Les éléments de contrôle interne restent assez similaires.

Le comité d'audit a pour rôle de superviser l'efficacité des procédures du contrôle interne et de gestion des risques<sup>2</sup>. Un système de contrôle interne efficace doit révéler des dysfonctionnements. Autrement, un système qui ne constate aucun dysfonctionnement est un signal qui doit alerter le comité d'audit. Ce dernier doit d'abord, s'assurer que l'entreprise a bien adopté un référentiel et qu'elle l'applique réellement. Ensuite, le comité d'audit doit comprendre comment les faiblesses constatées ont été corrigées. Il doit ainsi prendre connaissance des rapports du département d'audit interne sur le contrôle interne, examiner la façon dont ces dysfonctionnements ont été traités et vérifier si les actions nécessaires ont été prises dans les délais normaux pour les corriger. Dans une optique actionnariale, le comité d'audit doit exercer son rôle de surveillance à l'égard de la direction pour créer un cadre propice à la conformité aux réglementations et préserver par conséquent les intérêts des actionnaires. Dans cette perspective, nous présumons la présence d'une forte relation entre les

---

<sup>1</sup> Une étude intitulée « *Benchmark des pratiques des groupes du CAC 40 dispositif du contrôle interne* », réalisée par l'*Audit Committee Institute France, ACI KPMG* en Décembre 2013 mentionne que 80 % des groupes du CAC 40 déclarent avoir mis en place une organisation ainsi que des procédures de contrôle interne qui s'appuient sur le cadre de référence de l'AMF.

<sup>2</sup> D'après l'étude « *Panorama des pratiques de gouvernance des sociétés cotées* » réalisée par Ernst and Young en 2013 mentionne que 75% des comités d'audit ont suivi l'audit interne, 88% se sont assurés de l'efficacité du système de contrôle interne et 78% de l'efficacité du système de gestion des risques.

caractéristiques du comité d'audit et l'étendue du reporting sur le contrôle interne. Le rapport sur le contrôle interne serait ainsi un outil de réduction de l'asymétrie d'information entre les dirigeants et les actionnaires (Gumb et Noël, 2007), dont la qualité dépend des informations contenues impliquant la responsabilité du comité d'audit. En effet, la supervision du processus de reporting et du processus d'audit par le comité d'audit peut limiter les possibilités de contournement (Bédard, et al., 2004) et permet, par conséquent, au dispositif du contrôle interne d'atteindre ses objectifs.

A notre connaissance, il s'agit de la première étude empirique sur l'étendue du reporting sur le contrôle interne en France. En effet, l'étude de Gumb et Noël (2007) s'est plutôt focalisée sur le contenu lexical des rapports sur le contrôle interne en France. La deuxième contribution de notre article concerne l'analyse de l'impact des caractéristiques du comité d'audit sur l'étendue du reporting sur le contrôle interne. Notre approche n'a pas pour objet de juger la cohérence ou la pertinence des informations publiées dans les rapports. Notre ambition est, en revanche, de se pencher sur le rôle des comités d'audit dans le dispositif du contrôle interne dans le contexte français afin d'en déterminer les principales caractéristiques ayant une plus grande influence sur l'étendue du reporting sur le contrôle interne. Contrairement à l'audit externe, le rôle du comité d'audit dans le dispositif du contrôle interne a suscité peu d'intérêts auprès des chercheurs. L'enjeu est de savoir si les attributs statutaires et démographiques de cet organe peuvent favoriser la divulgation de l'information conduisant à la réduction de l'asymétrie d'information les dirigeants et les différentes parties prenantes. Les attributs statutaires sont dictés par la loi ou prescrits comme des règles de bonne pratique (Ben-Amar et al., 2013). Ils s'inscrivent généralement dans une perspective d'agence permettent d'assurer, dans notre cas, un meilleur fonctionnement du comité d'audit en vue de mieux contrôler les activités des dirigeants et de réduire ainsi l'information asymétrique avec les parties prenantes. Nous en distinguons trois à savoir l'expertise, l'indépendance et la diligence. Les attributs démographiques se rapportent plutôt à la qualité intrinsèque des candidats quant à leur capacité de réagir aux problèmes potentiels pouvant être rencontrés dans tout processus de prise de décision (Watson et al., 1993 ; Ben-Amar et al., 2013). Dans notre étude, nous considérons quatre attributs démographiques, en l'occurrence, l'expérience, le genre, l'âge et la nationalité.

L'étendue des rapports publiés sur le contrôle interne est mesurée à partir d'un score théorique composé de 29 items correspondant aux cinq composantes du contrôle interne prescrites par le référentiel américain « COSO ». Notre étude est réalisée sur l'ensemble des entreprises cotées appartenant aux compartiments A, B et C de l'Eurolist dotées volontairement d'un comité d'audit durant la période 2004–2008. Les résultats obtenus montrent que les attributs statutaires (expertise, indépendance et diligence) du comité d'audit, dans l'ensemble, agissent positivement sur l'étendue du reporting relatif à certains piliers du contrôle interne, en l'occurrence « *Environnement de contrôle* », « *Evaluation des risques* » et « *Activités de contrôle* ». Au niveau de ces piliers, un résultat opposé est obtenu pour les attributs démographiques tels que la diversité par le genre et la présence des administrateurs de nationalité étrangère. Certains attributs démographiques (longévité, diversité par le genre et par l'âge) contribuent toutefois à améliorer le niveau de reporting relatif au « *Pilotage de contrôle* », pilier intégral couvrant tous les champs du contrôle interne<sup>3</sup>. A ce stade, les attributs démographiques complètent le rôle joué par les attributs statutaires qui affectent marginalement ou négativement le niveau de reporting relatif au « *Pilotage de contrôle* ».

---

<sup>3</sup> COSO, Guidance on Monitoring Internal Control Systems, 2009.

Pour qu'il puisse remplir pleinement ses fonctions, nos résultats plaident ainsi en faveur d'un comité d'audit respectant à la fois les règles de bonne conduite en matière d'expertise, d'indépendance et de diligence mais aussi doté d'une expérience et d'une certaine diversité.

La directive européenne de 2006 (2006/43/CE) responsabilise le comité d'audit en lui attribuant un rôle de suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, d'audit interne et de gestion des risques de l'entreprise. L'introduction de la notion d'efficacité va ainsi plus loin que les exigences actuelles de la LSF qui demande uniquement une description du dispositif de contrôle interne et des procédures de gestion des risques<sup>4</sup>. Selon Kalbers et Fogarty (1993), la légitimité du comité d'audit dépend largement du support institutionnel qu'il reçoit de l'organisation. Il est donc indispensable que ce comité soit doté d'une autorité pour assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne. Une analyse supplémentaire sur l'impact de la mise en place en 2006 de la directive européenne montre une amélioration significative du niveau de reporting sur le contrôle interne ainsi que sur ses différents piliers confirmant ainsi l'existence d'avantages réglementaires associés aux exigences de ladite directive en matière de communication de l'information relative au contrôle interne. Cependant, la mise en place de la directive européenne a permis de renforcer, à des degrés différents, le rôle des attributs statutaires au détriment de celui joué par la diversité du comité d'audit en matière de reporting d'informations sur le contrôle interne.

Notre article est structuré comme suit. Dans les deux premières sections, nous nous pencherons successivement sur le rôle des attributs statutaires et démographiques des membres du comité d'audit en matière de reporting sur le contrôle interne et nous fixerons les hypothèses de recherche. L'échantillonnage et la définition des variables seront présentés dans la troisième section. La quatrième section présentera les statistiques descriptives et les résultats de l'analyse bivariée. Le choix du modèle d'estimation et les résultats empiriques ainsi que la discussion seront présentés dans la dernière section.

## **1. Attributs statutaires des membres du comité d'audit et étendue du reporting sur le contrôle interne**

### **1.1. Expertise du comité d'audit**

La supervision du contrôle interne par le comité d'audit facilite la réalisation des objectifs fixés par le dispositif du contrôle interne (Alzeban et Swan, 2015). Ce comité doit donc posséder les compétences et l'expertise requise pour assurer ses responsabilités de surveillance du processus du contrôle interne (DeeZoort, 1998). La connaissance de l'activité de l'entreprise, des matières comptables et financières et le savoir-faire des membres du comité d'audit sont nécessaires pour faciliter les échanges<sup>5</sup> avec les auditeurs internes sur les problèmes liés au contrôle interne de l'entreprise (Raghunandan et al. 2001). Grâce à leur parfaite connaissance de celle-ci, les directeurs de l'audit interne sont régulièrement conviés

---

<sup>4</sup> Selon ce texte : « l'existence de comités d'audit et de systèmes efficaces de contrôle interne contribue à minimiser les risques financiers, opérationnels ou de non-conformité, et accroît la qualité de l'information financière ».

<sup>5</sup> L'étude citée plus haut réalisée par KPMG en Décembre 2013 stipule que pour plus de 95% des groupes du CAC 40, le contrôle interne fait l'objet d'une présentation au comité d'audit. Ces présentations comprennent principalement le plan d'audit interne, les rapports d'audit interne et les conclusions des auditeurs externes sur les faiblesses de contrôle interne.

aux sessions du comité d'audit afin d'y apporter, en absence des dirigeants, des clarifications approfondies sur certains sujets spécifiques comme la présentation du plan d'audit et celle des rapports du contrôle interne. Plus le niveau de l'expertise des administrateurs du comité d'audit est élevé, plus on a de chances que cet organe soit influent et renforce l'audit interne.

Néanmoins, la collaboration entre les comités d'audit et les auditeurs internes n'est pas forcément naturel, puisque la direction générale ne se réjouit pas toujours de la bonne entente entre leur équipe de contrôle et les auditeurs internes. Les membres du comité d'audit peuvent, ainsi, faire face à un problème d'asymétrie d'informations reçues relatives au contrôle interne et la gestion des risques (Sarens et Abdolmohammadi, 2011). Pour Alzeban et Swan (2015), la compétence en matière de comptabilité et/ou d'audit permet d'avoir une attitude critique vis-à-vis de la politique financière et comptable (la qualité de l'information financière et le processus du reporting (Xie et al. 2003), la correction des résultats (Agrawal et Chadha, 2005 ; Bédard et al., 2004) ainsi que les explications et les déclarations fournies par l'équipe de direction.

Certaines études empiriques tendent à montrer que le niveau d'expertise financière et ou comptable du comité est un facteur déterminant de la fiabilité du contrôle interne. Sur la base d'un échantillon de 128 entreprises relevées entre 2000 et 2004, Krishnan (2005) analyse l'association entre l'efficacité du comité d'audit et la fiabilité du contrôle interne dans un contexte de changement de l'auditeur externe<sup>6</sup>. Elle trouve que le nombre d'experts financiers dans le comité d'audit réduit la probabilité de divulguer une faiblesse du contrôle interne. Ce résultat confirme le rôle des propositions de réglementation formulées auprès de la SEC en 2003 pour renforcer les compétences des comités d'audit des entreprises cotées. Après la promulgation de la SOX, les chercheurs tendent à confirmer, dans un contexte de divulgation rendue désormais obligatoire, le rôle de la dimension expertise du comité d'audit dans la prévention des faiblesses du contrôle interne. Sur la base d'un échantillon de firmes américaines présentant des faiblesses dans leur dispositif de contrôle interne, Zhang et al. (2007), ainsi que Hoitash et al. (2009) montrent que l'expertise financière soit de nature comptable et/ou non comptable<sup>7</sup> du comité d'audit réduit la probabilité de détection d'une faiblesse du contrôle interne. Il en est de même pour Krishnan et Visvanathan (2007) qui trouvent que la probabilité d'une faiblesse du contrôle interne diminue lorsque la proportion d'experts financiers au comité d'audit augmente. Goh (2009) constate que seule l'expertise financière non comptable du comité d'audit est significative pour une correction plus rapide des faiblesses du contrôle interne. Selon l'auteur, les compétences acquises par les expériences antérieures semblent effectivement renforcer la qualité du contrôle interne plutôt que la détention d'une expertise formelle en comptabilité ou en audit. Johnstone et al. (2011) étudient un échantillon de firmes américaines qui présentaient des faiblesses dans leur dispositif de contrôle interne durant la période 2004-2007. Les résultats montrent que le taux de rotation « turnover » des administrateurs du comité d'audit est en relation avec la divulgation d'une insuffisance du contrôle interne. Ils constatent également que plus le niveau de l'expertise financière des membres du comité d'audit augmente plus l'organisation corrige

---

<sup>6</sup> Avant la SOX, la divulgation d'une faiblesse du contrôle interne n'était demandée qu'en cas de changement d'auditeur.

<sup>7</sup> En utilisant la définition proposée par la SEC pour l'application de SOX (Section 407), les auteurs distinguent les experts financiers et comptables (directeur financier, directeur des services comptables, contrôleur, expert-comptable ou auditeur indépendant, ou bien une expérience dans un ou plusieurs postes impliquant des fonctions similaires), des experts financiers qui n'ont pas de formation poussée en comptabilité-audit (*Chief Executive Officer*, directeur exécutif, Président de conseil d'administration d'un organisme à but lucratif, banquier d'affaires ou assimilé).

plus rapidement ses faiblesses. Les améliorations touchent principalement les activités de contrôle relatives à l'élaboration de l'information financière et comptables « *control activities* » ainsi que celles de pilotage « *monitoring* ». A la suite de ces développements, nous considérons que l'expertise du comité d'audit pourrait contribuer à l'amélioration de l'étendue du rapport du contrôle interne. Nous formulons ainsi l'hypothèse suivante:

**H1** : Il existe une relation positive entre le niveau de l'expertise des membres du comité d'audit et l'étendue du reporting sur le contrôle interne.

## **1.2. Indépendance du comité d'audit**

Il est indispensable que le comité d'audit compte des membres indépendants pour favoriser la remise en question constructive de la direction générale et la prise de décision. Les administrateurs indépendants n'ayant pas de relations professionnelles ou personnelles avec l'entreprise, peuvent présenter un point de vue différent que le management et réagir face à des agissements incorrects (Abbott et al., 2004). Les administrateurs indépendants sont aussi incités à exercer une surveillance active de la direction pour préserver leur réputation (Abbott et Parker, 2000) et conclure de nouveaux mandats dans d'autres organisations. Cette implication dans la surveillance managériale peut encourager davantage la direction à améliorer la qualité de l'information financière. Empiriquement, Abbott et al. (2004) et Bédard et al. (2004) tendent à confirmer qu'un comité d'audit totalement indépendant réduit les possibilités de gérer les états financiers. Klein (2002) constate un effet réducteur d'un comité d'audit majoritairement (mais totalement) indépendant sur le niveau de gestion des résultats. Scarbrough et al. (1998) constatent que les comités d'audit collaborent davantage avec le département d'audit interne lorsqu'ils sont indépendants. Cette forte interaction se traduit par des réunions privées fréquentes avec les CIA<sup>8</sup>. Krishnan (2005) montre que la probabilité de divulguer une faiblesse du contrôle interne diminue lorsque le degré d'indépendance du comité d'audit augmente. Owusu-Ansah et Ganguli (2010) trouvent qu'un comité d'audit totalement indépendant accroît la probabilité de publier volontairement le rapport du contrôle interne, confortant ainsi le rôle disciplinaire du comité d'audit. Sur la base d'un questionnaire, Alzeban et Swan (2015) avancent que les recommandations des CIA sont d'autant plus mises en œuvre et respectées que le comité d'audit est indépendant.

**H2** : Il existe une relation positive entre l'indépendance du comité d'audit et l'étendue du reporting sur le contrôle interne.

## **1.3. Diligence du comité d'audit**

La diligence du comité d'audit est souvent considérée comme un facteur déterminant de son efficacité (Bédard et al., 2004 ; Kermiche et Piot, 2009). Le nombre des réunions et le taux d'assiduité moyen des membres du comité d'audit sont généralement retenus comme indicateurs de mesure de leur diligence (Maraghni et Nekhili, 2014). Le processus du suivi du dispositif du contrôle interne nécessite des réunions fréquentes du comité d'audit avec les différents organes impliqués dans ce dispositif et donc une diligence effective de la part de ce comité vis-à-vis des difficultés à résoudre. La présence des membres du comité d'audit aux réunions constitue un signal sur le niveau d'engagement dudit comité dans la réalisation de sa mission de contrôle de l'information comptable et financière. La diligence du comité d'audit

---

<sup>8</sup> Certified Internal Auditor.

est susceptible donc d'affecter le contenu du rapport sur le contrôle interne publié par les entreprises françaises. La simple présence d'un comité d'audit ne constitue pas une condition suffisante pour assurer la fiabilité de l'information financière publiée par l'entreprise et à donner une image fidèle de la situation financière de cette dernière. Il est donc nécessaire de déterminer la fréquence du suivi du dispositif de contrôle interne par le comité d'audit. Ainsi, la diligence du comité d'audit est de nature à améliorer la prise de connaissance du programme d'audit et la compréhension des plans d'actions issus des rapports d'audit pour les administrateurs membres du comité, et plus particulièrement pour ceux qui ne possèdent pas l'expertise requise. Sur une période postérieure à l'exigence de divulgation introduite par la loi Sarbanes-Oxley (2002) sur l'évaluation des faiblesses du contrôle interne faite par le management (section 302), Bronson et al. (2006) analysent les déterminants de la divulgation volontaire des rapports de contrôle interne. Ils constatent que la fréquence des réunions du comité d'audit est positivement associée à la publication volontaire des rapports sur le contrôle interne. Ce résultat est confirmé par Ansah et Gangluli (2010). La diligence du comité d'audit constitue un facteur déterminant du niveau de divulgation des informations comptables et financières publiées par une entreprise. Barua et al. (2010) constatent que le budget consacré à l'audit interne est positivement lié à la diligence des membres du comité d'audit. Selon les auteurs, la diligence d'un comité d'audit représente une garantie quant à la qualité du contrôle interne. Un comité d'audit actif est plus susceptible d'exiger des garanties sur la qualité de l'information comptable et pourra donc solliciter des services d'audit interne particulièrement importants, qui se traduira par un budget d'audit interne plus élevé.

D'autres études empiriques suggèrent que l'activité du comité d'audit peut être un facteur de fiabilité du contrôle interne. Sur le plan opérationnel, ces travaux mobilisent la communication des faiblesses des systèmes de contrôle interne comme un indicateur de la fiabilité de ce dernier. Les conclusions disponibles sont d'une manière générale partagées. Goh (2009) trouve une relation positive entre la fréquence des réunions du comité d'audit et la rapidité au niveau de la correction des faiblesses du contrôle interne. Krishnan et Visvanathan (2007) trouvent une relation positive entre la fréquence des réunions du comité d'audit et la divulgation d'une faiblesse de contrôle interne. Ces résultats confirment que l'une des conditions de l'efficacité du dispositif de gestion des risques et du contrôle interne réside en effet dans l'implication du comité d'audit dans le suivi des travaux du contrôle interne. Un comité actif est plus susceptible de répondre en temps réel aux problèmes rencontrés en assurant une meilleure coordination des échanges avec les auditeurs internes et la direction générale. Cette relation est cependant rejetée par les travaux Zhang et al. (2007) et Hoitash et al. (2009). Le nombre de réunions du comité d'audit ne réduit pas la probabilité de la survenance d'une faiblesse du contrôle interne. Seule l'expertise financière du comité est significative. En effet, selon ces auteurs l'augmentation de la fréquence des réunions du comité d'audit n'est qu'une conséquence de la complexité de la gestion quotidienne des risques et du contrôle interne de l'entreprise. A l'instar de ce qui précède, notre hypothèse s'énonce comme suit :

**H3** : La diligence, mesurée à travers la fréquence et le taux d'assiduité aux réunions du comité d'audit, influence positivement l'étendue du reporting sur le contrôle interne.



## **2. Attributs démographiques des membres et étendue du reporting sur le contrôle interne**

### **2.1. Expérience**

Selon DeZoort (1998), l'expérience des membres du comité d'audit est importante dans la prise des décisions relative à l'évaluation du contrôle interne. Selon l'auteur, les membres non expérimentés en audit ou en contrôle interne sont susceptibles de formuler des jugements qui ne sont pas optimaux. Ne possédant pas les connaissances techniques en comptabilité-audit nécessaires à leur devoir de diligence, les membres du comité d'audit ne parviennent généralement, ni à identifier les problèmes relatifs aux pratiques de l'audit ni à formuler des recommandations proches de celles des auditeurs internes. Nous retenons deux mesures de l'expérience des membres à savoir l'appartenance à d'autres comités d'audit et la longévité.

#### *2.1.1. L'appartenance à d'autres comités d'audit*

L'examen de la relation entre le cumul des mandats d'administrateurs et leurs efficacités au sein des comités spécialisés fait actuellement polémique. Le point de vue traditionnel adopté par Jensen et Fama (1983) se base sur l'hypothèse de la « réputation » et stipule que les administrateurs développent leurs réputations à travers le cumul des mandats. Les multiples mandats d'administrateurs leur permet d'acquérir une plus grande expérience, d'avoir une meilleure connaissance du fonctionnement de l'entreprise et d'assurer une meilleure performance lors des réunions des comités. Ces administrateurs cumulards veuillent à préserver leur capital réputationnel ainsi qu'à conserver la continuité de leurs mandats. Ils sont donc incités à surveiller le fonctionnement des comités, être présents lors des réunions, établir des relations avec la direction et échanger régulièrement avec les parties prenantes (auditeurs internes, auditeurs externes...). Helland (2006) montre que les entreprises faisant face à des difficultés financières font appel à des administrateurs occupant plusieurs mandats afin d'améliorer la réputation de l'entreprise. Selon Vafeas (1999) le nombre des mandats détenus par les administrateurs reflète leur capital de réputation et constitue un signal d'une qualité de travail supérieure. Avoir plusieurs mandats peut aussi diminuer l'efficacité des administrateurs en générant des conflits d'intérêts entre les différents mandats exercés. Selon Morck et al. (1988), Lipton et Lorsch (1992), Fich et Shivdasani (2006) et Liu et Sun (2010), le taux d'absentéisme élevé de ces « busy directors »<sup>9</sup> et le manque de temps libre peut nuire à leurs capacités à s'acquitter de leurs responsabilités. Selon les travaux empiriques, les effets néfastes d'un cumul des mandats sont multiples : une faible performance comptable et boursière (Andres et Lehmann, 2010), un faible taux de participation des administrateurs aux réunions du conseil d'administration (Jiraporn et al. 2008), la probabilité de frauder élevée (Beasley, 1996) ainsi qu'une rémunération excessive des dirigeants (Andres et Lehmann, 2010). On peut en déduire qu'indépendamment des enjeux de réputation, le cumul des mandats des administrateurs risque de réduire le temps alloué à la préparation des réunions et à l'assiduité. Owusu-Ansah et al. (2010) observent une relation négative entre la présence d'administrateurs « cumulards » au sein du comité d'audit et le niveau de la divulgation volontaire des rapports sur le contrôle interne.

---

<sup>9</sup> Les « busy directors » sont des administrateurs externes qui détiennent trois mandats ou plus dans d'autres entreprises.

**H4** : Il existe une relation négative entre le cumul des mandats des administrateurs du comité d'audit et l'étendue du reporting sur le contrôle interne.

### *2.1.2. Longévité*

La longévité est un attribut démographique permettant aux membres de participer plus efficacement aux décisions stratégiques, mieux apprécier les ressources et mieux appréhender les différents champs d'activités de l'entreprise (Ben-Amar et al., 2013). A notre connaissance, il n'existe pas d'études empiriques analysant le lien entre la longévité des membres du comité d'audit et l'étendue du reporting sur le contrôle interne. Nous supposons que l'expérience acquise à travers le nombre des années passées au sein du comité d'audit (longévité) ne soit pas neutre pour une contribution efficace du comité d'audit à l'étendue du rapport du contrôle interne. L'expérience antérieure peut aider les membres du comité d'audit à solutionner les éventuels dysfonctionnements qui lui sont communiqués par l'audit interne et les auditeurs externes. Le nombre d'années passées au sein du comité d'audit est associé à une meilleure connaissance de l'entreprise et donc à une plus sensibilité aux différents volets du contrôle interne (scepticisme professionnel, points de vue sur les méthodes d'identification et de traitement des risques, évaluation de l'efficacité du système du contrôle interne ...). Notre hypothèse s'énonce ainsi comme suit :

**H5** : Il existe une relation positive entre la longévité du comité d'audit et l'étendue du reporting sur le contrôle interne.

## **2.2. Diversité par le genre**

La diversité de genre répond à la volonté des entreprises d'améliorer la qualité du processus cognitif. Les femmes administrateurs permettent l'apparition d'idées nouvelles et ouvrent ainsi des perspectives intéressantes (Francoeur et al., 2008). Les études traitant la question de la diversité des comités d'audit montrent que la présence des femmes au sein desdits comités est de nature à réduire les possibilités de manipulation des résultats (Krishnan et Visvanathan, 2008 ; Sun et al., 2011 ; Thiruvadi et Huang, 2011) et à améliorer le système de contrôle interne réduisant par là même le niveau des honoraires d'audit (Ittonen et al., 2010). D'après Gul et al. (2011), les femmes administrateurs ont plus d'aversion au risque et montrent un comportement plus éthique que les hommes. Il est donc possible que la présence de femmes au comité d'audit permettrait la réduction de l'asymétrie d'informations entre les actionnaires et les dirigeants et par conséquent elle entraînerait une amélioration de l'étendue de reporting sur le contrôle interne. D'où notre hypothèse H6.

**H6** : Il existe une relation positive entre la diversité de genre au comité d'audit et l'étendue du reporting sur le contrôle interne.

## **2.3. Diversité par l'âge**

Une autre dimension de la diversité est relative à l'âge des membres siégeant au comité d'audit. Selon Kang et al. (2007), la grande majorité des administrateurs siégeant au conseil d'administration sont plutôt expérimentés et âgés. Un certain degré de séniorité est indispensable pour occuper de tels sièges. En effet, ces « seniors » disposent généralement d'une plus grande expérience grâce à une carrière professionnelle plus longue et ils sont donc souvent considérés comme les administrateurs idéaux pour les comités des nominations

(Adams et Ferreira, 2009). JeanJean et Stolowy (2010) trouvent que la compétence financière des administrateurs croît avec l'âge. Selon Adams et Ferreira (2009), le statut de retraités des membres âgés du conseil d'administration est de nature à réduire les problèmes d'assiduité. Cependant, la diversité d'âge des administrateurs peut réduire le niveau de cohésion sociale du groupe et des membres, rendant ainsi plus difficile une prise de décision commune à cause des éventuels conflits générationnels et le manque de communication entre les membres. Ces conflits peuvent conduire certains administrateurs à désertir les réunions (McIntyre *et al.* 2007). Dans le même ordre d'idées, Mahadeo et al. (2012) observent qu'un écart trop important dans l'âge des administrateurs peut entraîner une répartition des rôles au niveau des membres. On peut imaginer que les membres les plus âgés montrent moins d'énergie et de motivation pour se préoccuper des tâches complexes en matière de surveillance de la mise en place et du bon fonctionnement du système de contrôle interne. Tandis que les membres les plus jeunes, pensant à leur futur mandat et leur réussite, examinent soigneusement les activités du management et tentent de cerner au mieux le dispositif de contrôle interne en focalisant leur attention sur les points saillants. On peut ainsi s'attendre à une contradiction des attentes entre les groupes d'âge. Nous pouvons donc postuler que :

**H7** : La diversité d'âge du comité d'audit influence négativement l'étendue du reporting sur le contrôle interne.

#### **2.4. La présence d'administrateurs étrangers**

La dernière dimension de la diversité est relative à la nationalité des administrateurs. La nomination d'administrateurs de nationalité étrangère répond aux besoins de l'entreprise liés à la globalisation dans le monde des affaires (Oxeilheim et Randøy, 2003). Les administrateurs étrangers devraient accorder plus d'importance aux réunions, occasions ultimes pour être en contact direct avec les autres administrateurs et les dirigeants de l'entreprise. Ils vont ainsi être amenés à exiger une information plus détaillée et plus régulière en matière de suivi de l'efficacité des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques, et particulièrement celui de non-conformité aux lois et règlements portant atteinte à la réputation de l'entreprise.

**H8** : Il existe une relation positive entre la présence d'administrateurs étrangers et l'étendue du reporting sur le contrôle interne.

### **3. Echantillonnage et définition des variables**

#### **3.1. Composition de l'échantillon**

La population de base correspond aux entreprises françaises cotées appartenant aux compartiments A, B et C de l'Eurolist dotées volontairement d'un comité d'audit durant la période 2004–2008. Les institutions financières et immobilières, au nombre de 141, ont été exclues de l'échantillon puisqu'elles ont une structure des comptes et une réglementation spécifique différente de celle des firmes industrielles et commerciales<sup>10</sup>. Un deuxième filtre a été ensuite opéré pour éliminer les entreprises n'ayant pas de comité d'audit, au nombre de 142. Les 107 entreprises pour lesquelles les données financières et de gouvernance sont

---

<sup>10</sup> La mise en place de comités d'audit au sein des établissements de crédit a été généralisée plus tôt par le Règlement CRBF 97-02 du 21 février 1997 ([http://www.banque-france.fr/cc/lf/fr/pdf/CRBF97\\_02.pdf](http://www.banque-france.fr/cc/lf/fr/pdf/CRBF97_02.pdf)).

manquantes sur toute la période d'analyse, celles cotées sur d'autres places, ainsi que les sociétés étrangères ont été également éliminées. Les données sur les conseils d'administration, les comités d'audit et la structure du capital ont été manuellement collectées dans les rapports annuels ou documents de référence. Les données financières et comptables proviennent de la base Thomson One. Au total, nous obtenons un échantillon non cylindré de 770 observations relatives à 176 entreprises disposant d'un comité d'audit sur la période 2004–2008. Sur ces 176 entreprises, 75 appartiennent au compartiment A, 55 au compartiment B et 46 au compartiment C. La composition de l'échantillon est présentée dans le tableau 1.

### 3.2. Mesure de l'étendue du reporting sur le contrôle interne

Alors que la plupart des travaux anglo-saxons se basent sur le reporting des défaillances de contrôle interne ou sur le niveau de divulgation volontaire des rapports produits, nous avons choisi, de construire un indice sur l'étendue du rapport sur le contrôle interne publiés en France (*CONT\_INTERNE*). Cette approche trouve sa justification dans les limites de l'utilisation des indicateurs précédemment cités dans le contexte français. D'une part, contrairement aux entreprises américaines, et comme le révèle annuellement l'AMF dans son rapport sur la gouvernance et le contrôle interne, les entreprises françaises n'ont jamais publié de faiblesses matérielles et /ou des déficiences significatives dans le rapport du président. Durant la période étudiée (2004/2008), deux cas uniquement mentionnent l'existence de défaillances au sein de leur contrôle interne. Cet écart de divulgation entre le reporting français et américain peut s'expliquer par la lourdeur des sanctions imposées par la loi américaine. Les PDG et les directeurs financiers américains préfèrent reporter « trop » plutôt que « trop peu » afin de se protéger juridiquement. Ces risques de poursuite sont quasiment faibles en France. D'autre part, bien que la loi de la sécurité financière (LSF, 2003) a créé une obligation d'information des actionnaires et du marché en matière de gouvernement d'entreprise et de contrôle interne, elle demeure néanmoins vague puisqu'elle ne précise ni le référentiel<sup>11</sup> utilisable ni la modalité concrète de mise en œuvre de ce rapport.

Contrairement à la réglementation américaine, la loi française n'impose pas aux entreprises de se référer à un cadre normatif précis. En l'absence de référentiel commun, les entreprises appuient leur contrôle interne sur une multitude de références existantes, tant qu'externes ou qu'internes. La structure de rapport retenue par les entreprises révèle généralement deux grandes catégories de plan : soit celui proposé par les lignes directrices AFEP/MEDEF, soit celui fondé sur la norme américaine COSO. L'AMF se limite à uniquement publier la liste des entreprises n'ayant pas rempli leurs obligations de publications de leurs rapports. Lancé en Avril 2005, un groupe de travail « *groupe de Place* » sous l'égide de l'*Autorité Des Marchés Financiers* (AMF) comportant des personnes qualifiées de l'IFACI, des représentants des entreprises, des institutions comptables ...actualise le

---

<sup>11</sup> L'Institut Français de l'Audit et du Contrôle internes (l'IFACI) définit le cadre de référence ou référentiel comme étant « *Un ensemble de principes directeurs qui forment une matrice par rapport à laquelle les organisations peuvent évaluer une multitude de pratiques. Ces principes se composent de divers concepts, valeurs, hypothèses et pratiques dont le but est de fournir une référence pour évaluer une structure, un processus ou un environnement, ou encore un groupe de procédures ou de pratiques* ». L'Institut des Auditeurs Internes (IIA) donne plusieurs orientations pour l'utilisation des référentiels du contrôle interne : « *En général, un cadre de référence fournit une structure schématique permettant de comprendre la relation entre un ensemble de connaissances et une ligne directrice. En tant que système cohérent, le cadre de référence permet d'uniformiser l'élaboration, l'interprétation, l'application des concepts et des méthodologies ainsi que les techniques utilisées dans un domaine ou une profession donnée* ».

document de référence qui lui servait de base sur les dispositifs de gestion des risques et de contrôle. L'objectif du groupe de travail « groupe de Place » est d'élaborer un cadre d'application relatif au contrôle interne de l'information financière et comptable compatible avec le référentiel du contrôle interne défini par le *Committee Of Sponsoring Organisations Of The Treadway Commission* (COSO). La mise en application de cette recommandation contribue à une plus grande homogénéité dans les rapports du président ainsi qu'à une meilleure transparence vis-à-vis des investisseurs et du marché en général. Le « groupe de Place » aboutit à la parution d'un document pour consultation en octobre 2006. L'AMF recommande que le dispositif soit mis en œuvre à partir des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2007. A partir de cette date, les entreprises sont invitées à préciser, dans le rapport de président, si elles se sont basées sur le cadre de référence de l'AMF. En cas d'application partielle du cadre de référence, les entreprises devront clairement identifier les domaines clés de contrôle interne qu'elles ont appliqués, compte tenu de leurs activités, de leur taille et de leur mode d'organisation (selon la démarche *comply or explain*).

A l'instar de Deumes et Knechel (2008), notre indice de l'étendue du reporting sur le contrôle interne est calculé en trois étapes : la première étape consiste à identifier les informations à inclure dans l'indice. Vu les limites du référentiel AMF, nous avons retenu le COSO comme cadre de référence. Le score théorique comprend 29 items (voir Tableau 2) qui se subdivisent en cinq catégories correspondant à l'« environnement de contrôle » (12 items), « évaluation des risques » (5 items), « activités de contrôle » (5 items), « informations et communication » (3 items) et enfin « pilotage de contrôle » (4 items). La deuxième étape consiste à lire les rapports des présidents sur les procédures de contrôle interne et gestion des risques consultables auprès des entreprises elles-mêmes et vérifier les différents items. Cet indice 'externe' permet d'évaluer l'apport informationnel de ces rapports. Une fois les items déterminés, la troisième étape consiste à calculer sur la base de ce score théorique un indice (*CONT\_INTERNE*) pour chaque entreprise de notre échantillon équivalent au rapport entre son score réel, égal à la somme des items, et le score théorique<sup>12</sup>. Le score réel représente le nombre des informations publiées par les entreprises et le score théorique correspond au score maximal qu'aurait dû obtenir chaque entreprise. Suivant la démarche de Deumes et Knechel (2008) et pour éviter toute subjectivité, nous avons supposé que tous les items sont dichotomiques et ayant donc le même poids dans le calcul de l'indice. Un point est attribué à chacun des items si le type d'informations s'y rapportant existe dans le rapport sur le contrôle interne et la gestion des risques et zéro sinon. L'objectif est de disposer d'un score global lui-même élaboré par sommation de scores partiels.

### 3.3. Variables indépendantes

Les variables indépendantes portent sur les attributs statutaires et démographiques des membres du comité d'audit. Les attributs statutaires regroupent l'expertise dans le domaine comptable et/ou financier (*EXP\_CAUD*), l'indépendance (*IND\_CAUD*) et la diligence. Pour le niveau d'expertise des membres en comptabilité/finance (*EXP\_CAUD*), nous avons retenu la classification de Jeanjean et Stolowy (2010)<sup>13</sup>. En France, la règle de l'indépendance des

<sup>12</sup> Pour mesurer la cohérence interne ou la fiabilité des items retenus nous estimons le coefficient alpha de Cronbach. Il est égal à 0,758 considéré comme une valeur acceptable.

<sup>13</sup> Un administrateur est ainsi qualifié de compétent lorsqu'il a suivi une "formation de gestion" ou une "formation administrative" (exemple ENA), ou bien lorsqu'il a ou a eu une expérience professionnelle dans le domaine financier. Parmi les expériences professionnelles, nous avons retenu les fonctions suivantes : (1) Directeur financier, (2) Directeur comptable, (3) Contrôleur de gestion, (4) Auditeur, (5) Membre d'un corps

administrateurs est peu lisible et peu contraignante <sup>14</sup>. En conséquence, la qualification d'indépendant est souvent débattue par le conseil ou par le comité laissant ainsi la faculté à l'entreprise de définir ses propres critères. Nous admettons que l'indépendance affichée ou déclarée dans le rapport annuel correspond à l'indépendance effective des administrateurs. Nous avons toutefois vérifié, suivant la démarche de Deli et Gillan (2000), si dans la liste des indépendants, figurent certains administrateurs faisant l'objet d'un lien avec d'autre(s) entreprise(s) (*cross-directorship*) ou ayant été des anciens salariés de l'entreprise en question. Aucun cas n'a été constaté. Nous retenons deux mesures différentes de la diligence des comités d'audit : le nombre de réunions du comité d'audit (*NR\_CAUD*) et le taux d'assiduité moyen de ses membres (*ASS\_CAUD*). Pour les attributs démographiques, cinq variables sont mobilisées dans notre étude pour tenir compte de l'expérience et de la diversité des membres du comité d'audit. L'expérience est mesurée à la fois par l'appartenance à d'autres comités d'audit (*MUL\_CAUD*) et l'expérience acquise à travers le nombre d'années passées (longévité) au sein du comité d'audit (*LONG\_CAUD*). Enfin, trois mesures de la diversité sont considérées : la proportion des femmes dans le comité d'audit (*FEM\_CAUD*), la proportion des administrateurs de nationalité étrangère (*ETR\_CAUD*) et l'écart-type de l'âge des membres composant le comité (*AGE\_CAUD*).

### 3.4. Variables de contrôle

Nous mobilisons de nombreuses variables de contrôle issues de la littérature sur la gouvernance et les comités d'audit. Une entreprise, ayant une direction d'audit interne, dispose de plus de ressources pour suivre efficacement les pratiques de la société en matière de divulgation des rapports sur le contrôle interne et accompagner le comité d'audit à formuler une opinion objective sur les compétences de la direction générale. Nous estimons que la relation entre la création d'un département d'audit interne (*DEPAINT*) et l'étendue du reporting sur le contrôle interne est positive. Par la mise en place d'un comité d'audit de grande taille, l'entreprise peut vouloir signaler aux investisseurs l'importance des moyens mis en place dans le contrôle et la vérification des comptes (Sharma et al., 2009 ; Al-Najjar, 2011). A l'instar des résultats trouvés par Allegrini et Greco (2011), nous anticipons une relation positive entre la taille du comité d'audit (*TAILLE\_CAUD*) et l'étendue du reporting sur le contrôle interne. Un conseil d'administration de grande taille est souvent critiqué pour son incapacité à agir efficacement (Lipton et Lorsch, 1992), mais il est également vu comme un réservoir de ressources et d'expertises (Di Pietra et al., 2008 ; Larmou et Vafeas, 2010). Laksmana (2008), Akhtaruddin et al. (2009) et Allegrini et Greco (2011) trouvent un lien positif et statistiquement significatif entre la taille du conseil d'administration et l'étendue de la divulgation des informations. Les administrateurs les plus assidus aux réunions du conseil d'administration (*ASS\_CA*) sont vraisemblablement les plus susceptibles de remplir leurs fonctions de contrôle et ne devraient pas tolérer une moins forte mobilisation des membres du comité d'audit (Vafeas 1999). Les travaux empiriques tendent à prouver qu'en cas de cumul

---

d'état financier, (6) Banquier, (7) Avocats d'affaires et (8) Autres fonctions financières (conseil en investissement, Professeur de comptabilité ou de finance, fonctions politiques en économie).

<sup>14</sup> En France, le rapport Bouton (2002) recommande la présence d'au moins deux tiers d'administrateurs indépendants au sein du comité d'audit et d'aucun mandataire social. Sur ce point, la Directive européenne 2006/43 est plus souple que le rapport Bouton puisqu'elle recommande la présence d'au moins un administrateur indépendant. Elle précise toutefois que seuls les administrateurs non membres de la direction peuvent y siéger. L'AMF exige l'identification des administrateurs indépendants ainsi que les critères retenus pour les qualifier ainsi. Enfin, le rapport AFEP/MEDEF de 2003 avance certains éléments incompatibles avec cette notion d'indépendance et fournit une liste non exhaustive de conflits d'intérêt à éviter.

des fonctions de directeur général et de Président de conseil (*DUAL*), les entreprises sont associées à des niveaux plus faible de divulgation d'informations (Gul et Leung, 2004 ; Allegrini et Greco, 2011).

D'autres variables de contrôle portent sur la structure de propriété. Gumb et Noël (2007) montrent que les dirigeants ne mettent en avant dans le rapport du contrôle interne que les informations qui leur permettent de séduire les investisseurs et évitent par conséquent la divulgation d'informations critiques. Une relation négative est donc attendue entre la propriété des investisseurs institutionnels (*CAP\_INST*) et l'étendue du reporting sur le contrôle interne. La concentration du capital (*CONC\_CAP*) traduit l'absence de séparation entre contrôle et propriété. Une telle structure encourage les actionnaires de supporter les coûts afférents à une surveillance interne de la qualité de l'information financière dans la mesure où ils exercent une influence directe sur l'équipe dirigeante. Eng et Mark, (2003) prévoient que le niveau de divulgation de l'information sera moins important pour les entreprises à actionnariat concentré. Deumes et Knechel (2008) trouvent une relation négative entre la propriété concentrée et l'indice de divulgation des rapports de contrôle interne.

Le reste des variables de contrôle portent sur les autres caractéristiques de l'entreprise. A l'instar de Deumes et Knechel (2008) et Owusu-Anash et Ganguli (2010), nous nous attendons à une relation positive entre le niveau d'endettement (*ENDET*) et la divulgation volontaire des rapports de contrôle interne. Une entreprise fortement endettée opte pour une divulgation volontaire des rapports de contrôle interne pour répondre au mieux aux attentes de ses créanciers en matière de divulgation. En France, le dispositif de contrôle interne est présenté par le président du conseil d'administration. Il n'est pas certifié par le commissaire aux comptes (*Consistency Check*)<sup>15</sup> sauf en ce qui concerne la partie du rapport du président portant sur les procédures d'information comptable et financière. On ne parle donc pas d'une certification de l'auditeur externe quant à l'efficacité des systèmes de contrôle interne. En revanche, selon l'approche américaine, les opérationnels (CEO et CFO) et les responsables des comptes interviennent massivement et dans le détail, en application du PCAOB<sup>16</sup>. Il s'agit d'un processus évaluatif effectué avec toutes les conséquences que cela peut entraîner sur le plan judiciaire. En l'absence d'une réglementation stricte, le choix de l'auditeur externe dans le contexte français est donc très important en termes de crédibilité de l'information sur les procédures de contrôle interne transmises aux investisseurs. Nous nous attendons à une relation positive entre le recours au BIG 4 (*BIG*) et l'étendue du reporting sur le contrôle interne. Les opportunités de croissance (*MTB*) ainsi que les opérations de croissance externe (*CROIS\_EXT*), risquées par nature, sont susceptibles d'avoir une incidence significative sur la confiance des partenaires économiques et sociaux. Deumes et Knechel (2008) font état d'une relation positive entre les opérations de croissance externe et la divulgation volontaire des rapports sur le contrôle interne. Toutefois, les dirigeants se plient à l'obligation de divulguer les informations critiques ayant une incidence directe sur les résultats. Suivant les arguments de Hoitash et al. (2009), nous anticipons une relation positive entre la présence d'un résultat négatif (*PERTE*) et la divulgation d'une faiblesse du contrôle interne. Les entreprises cotées aux États-Unis, sont soumises aux Sarbanes Oxley Act (SOX) et doivent se conformer aux exigences légales américaines. A l'instar de Deumes et Knechel (2008), nous anticipons une relation positive entre la cotation sur le marché américain et au Royaume Uni et la divulgation

<sup>15</sup> Procédure consistant à s'assurer que l'information donnée dans le rapport du président est cohérente avec le reste des informations financières.

<sup>16</sup> Public Company Accounting Oversight Board est une société créée par la loi américaine Sarbanes-Oxley en 2002 afin de superviser les audits des entreprises cotées.

volontaire d'informations sur le contrôle interne. Les risques inhérents au secteur d'activité (*SECT*), comme ceux de la haute technologie ou de l'industrie pharmaceutique, ont un impact sur la cartographie des risques publiée dans le rapport sur le contrôle interne. Dans ces secteurs, l'environnement de l'entreprise est instable et le besoin d'avoir des informations fréquentes devient indispensable pour les investisseurs et les actionnaires (Doyle et al., 2007 ; Hoitash et al., 2009). Plus la taille de l'entreprise est élevée, plus la probabilité qu'une anomalie significative se produise dans les comptes (risque inhérent lié à la complexité des procédures de contrôle interne). Nous anticipons une relation négative entre la taille de l'entreprise et l'étendue du reporting sur le contrôle interne.

Le tableau 3 résume les variables introduites dans notre modèle et leurs mesures.

## 4. Statistiques descriptives et analyse bivariée

### 4.1. Statistiques descriptives

Les statistiques descriptives relatives aux variables retenues dans notre modèle sont présentées dans le tableau 4. Tout d'abord, il est intéressant de constater qu'il existe une forte disparité dans l'étendue du reporting sur le contrôle interne, qui varie de 3,57% à 64,28%. Parmi les cinq dimensions du contrôle interne, le pilier « *Environnement de contrôle* » obtient le score moyen le plus élevé avec une moyenne de 34,25%. La direction générale et le comité d'audit font ainsi preuve d'exemplarité en ce qui concerne leur environnement de contrôle puisque ce dernier représente le socle de la mise en œuvre du contrôle interne dans toute l'organisation. Ces informations permettent donc d'émettre des signaux d'assurance sur l'efficacité des processus déployés. Les informations relatives aux deux piliers « *Activités de contrôle* » et « *Evaluation des risques* » occupent dans le rapport du dirigeant sur le contrôle interne respectivement la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> position (33,23% et 32,07%, respectivement). Les piliers « *Informations et communication* » et « *Pilotage du contrôle* » sont moins abordés avec des moyennes respectives de divulgation de 20,45% et 10,65%.

La composition du comité d'audit est assez importante puisqu'elle représente pour les actionnaires un préalable pour une information fiable et transparente. Les comités d'audit sont en moyenne constitués de 3 administrateurs permanents. Il convient ici de préciser qu'il n'y a pas de nombre optimum de membres pour un comité d'audit, sachant que la polémique est toujours plus compliquée lorsque les administrateurs sont plus nombreux. La proportion des membres indépendants du comité varie entre 0 et 100% avec une moyenne de 55,25%, encore loin des exigences américaines de disposer d'un comité d'audit indépendant à 100%. Par ailleurs, 43% des administrateurs disposent de compétences particulières en matière financière et comptable. Le comité d'audit se réunit en moyenne 4 fois par an avec un taux d'assiduité moyen des administrateurs de 63,80%. Les membres qui siègent sur d'autres comités d'audit représentent 19,11% du comité d'audit en moyenne. La longévité moyenne des membres est de trois ans environ avec un maximum légèrement supérieur à 10 ans de présence. Nous remarquons aussi que les comités d'audit des entreprises françaises laissent peu de place à la diversité, avec une présence importante d'hommes, de nationalité française et d'un âge relativement avancé : les membres de nationalité étrangère représentent en moyenne 6,65% de l'ensemble des administrateurs et ce en dépit de la forte exposition internationale de l'entreprise française et le pourcentage de femmes avoisine les 3% seulement. Notons néanmoins qu'en matière de féminisation, la pratique des entreprises enregistre d'importantes



disparités, avec un minimum de 0 et un maximum de 50%. Les membres des comités d'audit des entreprises de notre échantillon sont âgés de 58 ans en moyenne variant de 33 à 77 ans <sup>17</sup>.

En ce qui concerne les variables de contrôle, 50,97% des observations mentionnent dans le rapport du président l'existence d'une direction de l'audit interne. Les conseils d'administration des entreprises de notre échantillon se composent en moyenne de dix personnes et affichent un degré d'indépendance moyen de 41,02%. Certaines entreprises n'hésitent pas à considérer que leur organe de gouvernance est composé à 100% d'administrateurs indépendants. Notons néanmoins que la qualification d'indépendance est toute relative et sujette à discussion puisqu'elle est laissée à l'appréciation de l'entreprise. Il est également à noter que 56,80% des observations ont choisi une structure moniste avec la nomination d'un Président-directeur général. En termes de bonnes pratiques de gouvernance, les conseils d'administration se réunissent en moyenne sept fois par an environ avec un taux d'assiduité moyen des membres de 77,83%. Les investisseurs institutionnels sont présents à hauteur de 25,43% du capital et 67,23% des observations ont un flottant inférieur à 50%.

Au niveau des autres variables continues, les résultats font ressortir un market-to-book moyen de 0,888 et un ratio d'endettement moyen de 25,25%. Enfin, les entreprises de notre échantillon réalisent environ une opération de croissance externe par an en moyenne. Dans l'ensemble, 15,93% des observations de notre échantillon affichent des pertes. Notons également que 22 entreprises sont cotées aux Etats-Unis (sur le NYSE ou le NASDAQ). En référence au collège des commissaires aux comptes, 30% de notre échantillon n'ont aucun auditeur « BIG », 49,74% sont audités par au moins un « BIG » et 20,26% par deux « BIG ». Enfin, les entreprises affichent un actif total moyen de 9 139 millions d'euros.

#### **4.2. Test de différence de moyennes**

Dès lors que la directive européenne de 2006 responsabilise le comité d'audit en lui attribuant un rôle de suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, d'audit interne et de gestion des risques de l'entreprise, nous réalisons des tests de comparaison de moyennes (t- tests) pour déterminer les éventuelles différences dues à l'apparition de la directive sur l'étendue du reporting sur le contrôle interne (Voir le tableau 5). Pour la qualité globale des rapports publiés sur le contrôle interne, nous constatons, en première lecture, une différence sensible entre la qualité avant et celle après l'apparition en 2006 de la directive européenne. L'étendue du rapport analysés est significativement plus élevée après 2006 ( $t = 5,87$ ). Une analyse plus approfondie met en évidence une évolution importante pour les deux piliers « *Evaluation des risques* » (+ 11,82%) et « *Information et communication* » (+ 9,12%) après ladite directive. Ces résultats confirment qu'après 2006, le rôle du comité d'audit dans sa mission de suivi de l'efficacité du dispositif de gestion des risques a été renforcé. C'est ainsi que la mention des risques et la mise en place d'une cartographie dans le rapport sur le contrôle interne ne cessent d'augmenter. Pour faciliter le fonctionnement du contrôle interne, les comités d'audit ont besoin d'un certain nombre d'informations pertinentes internes et externes pour adresser un message clair en matière de contrôle interne conformément à leurs exigences.

Pour les autres variables, nous notons principalement une plus grande assiduité des administrateurs dans les réunions des conseils d'administration après 2006, une plus forte présence des institutionnels dans le capital et une croissance au niveau des opérations de

---

<sup>17</sup> L'article L.225-19 stipule que le nombre des administrateurs ayant dépassé l'âge de 70 ans ne peut être supérieur au tiers des administrateurs en fonction.

fusions-acquisitions. Notons, par ailleurs, une moins forte présence des entreprises françaises sur les marchés de capitaux étasuniens qui s'explique plutôt par le retrait massif de nombreuses sociétés de la cotation après l'introduction de la loi SOX de 2002.

## 5. Modèle et résultats

### 5.1. Modèle empirique

Afin de tester les hypothèses formulées dans notre partie conceptuelle, nous proposons une approche économétrique en données de panel dynamique : l'estimateur de la méthode des moments généralisés<sup>18</sup> (GMM). Les estimations en différences premières permettent non seulement de prendre en compte l'hétérogénéité des entreprises (observations) mais aussi de traiter le problème d'endogénéité des variables. Dans l'équation en différences premières, les variables sont instrumentées par leurs valeurs en niveau retardées d'au moins une période pour éliminer les effets spécifiques des observations. En revanche, dans l'équation en niveau, les variables explicatives sont instrumentées par leurs différences premières par leurs valeurs en niveau retardées d'une période ou plus. Le système d'équations ainsi obtenu est estimé simultanément, à l'aide de la méthode des moments généralisés. Pour tester la validité de l'utilisation des variables retardées comme instruments, Arellano et Bond (1991)<sup>19</sup> suggèrent le test de « suridentification » de Sargan<sup>20</sup> (remplacé ultérieurement par le test de Hansen car il est plus robuste en présence d'erreurs hétéroscédastiques) et le test d'autocorrélation de second ordre dans les erreurs. Pour l'ensemble de nos estimations, les résultats de ces deux tests sont conformes aux attentes. Les statistiques de suridentification de Hansen ne nous permettent pas de rejeter l'hypothèse  $H_0$ , celle de la validité des variables retardées comme instruments. Pour le deuxième test, l'autocorrélation de premier ordre des résidus en différences premières AR(1) est significative tandis que celle de second ordre AR(2) est non significative. L'analyse théorique nous conduit à estimer une équation dans laquelle on régresse l'indice de l'étendue du rapport de contrôle interne sur l'ensemble des caractéristiques statutaires et démographiques du comité d'audit. Le modèle de base se présente donc comme suit :

$$CONT\_INTERNE_{i,t} = \beta_0 + \beta_1 NR\_CAUD_{it} + \beta_2 ASS\_CAUD_{i,t} + \beta_3 INDEP\_CAUD_{i,t} + \beta_4 EXP\_AUD_{i,t} + \beta_5 MULT\_CAUD_{i,t} + \beta_6 LONG\_CAUD_{i,t} + \beta_7 FEM\_CAUD_{i,t} + \beta_8 ETR\_CAUD_{i,t} + \beta_9 AGE\_CAUD_{i,t} + \beta_X X_{i,t} + \beta_{SECTEUR} SECTEUR\_FE + \beta_{ANNEE} ANNEE\_FE + \varepsilon_{i,t}$$

Les variables sont telles que définies dans le tableau 3.  $X$  représente l'ensemble des variables de contrôle décrites plus haut,  $SECTEUR$  est l'effet propre du secteur d'activité,  $ANNEE$  est l'effet propre à chaque année et  $\varepsilon$  le résidu,  $i$  indiquant l'entreprise et  $t$  le temps.

<sup>18</sup> Les données comptables et financières ont été winsorisées à 1 et à 99%.

<sup>19</sup> Arellano et Bond (1991) proposent une application de la méthode des moments généralisés (MMG) exploitant toutes les conditions d'orthogonalité qui existent entre la variable retardée endogène et le terme d'erreur. Les auteurs proposent une approche en deux étapes. Dans la première étape, ils font l'hypothèse que les résidus sont homoscedastiques, tandis que la deuxième étape corrige les résidus de l'hétéroscédasticité. Les auteurs montrent que si les coefficients obtenus en première et deuxième étapes sont très proches, les écarts-types sont en revanche susceptibles d'être plus petits dans les estimations de deuxième étape. Ils soulignent cependant que ce gain de précision révèle en fait un biais de sous-estimation sur petits échantillons.

<sup>20</sup> Le test de Sargan est un test statistique permettant de tester une hypothèse de suridentification dans un modèle statistique. Il est aussi connu sous le nom de test de Hansen ou test J. Le test de Sargan est construit sur l'hypothèse que le terme d'erreur ne doit pas être corrélé avec l'ensemble des variables exogènes si les instruments sont valides.

## 5.2. Résultats<sup>21</sup>

Les résultats du tableau 7 montrent, dans l'ensemble, que les attributs statutaires et démographiques agissent dans le sens opposé sur l'étendue du reporting sur le contrôle interne. Au niveau de l'indice agrégé du reporting, nous observons un effet positif et significatif de l'expertise du comité d'audit (*EXP\_CAUD*) sur l'étendue du reporting sur le contrôle interne. Les résultats obtenus confirment notre hypothèse H1 et sont conformes aux études antérieures concernant l'impact de l'expertise sur la qualité du contrôle interne (Krishnan, 2005 ; Zhang et al., 2007 ; Hoitash et al., 2009 ; Goh, 2009 ; Johnstone et al., 2011). En effet, le rapport des dirigeants sur le contrôle interne est considéré comme un outil de réduction de l'asymétrie d'information entre le management et les actionnaires (Gumb et Noël, 2007). Même si le management possède une connaissance approfondie du dispositif du contrôle interne, les membres du comité d'audit possédant des compétences plus spécialisées apportent leur sens de critique de bon aloi et une appréciation objective permettant ainsi une remontée suffisamment rapide et, par conséquent, une correction aussi immédiate que possible des anomalies du contrôle interne susceptibles de se révéler coûteuses. Lorsque nous examinons les différentes composantes du reporting sur le contrôle interne, les résultats du tableau 7 montrent que les entreprises françaises publient davantage d'informations sur les piliers « *Environnement de contrôle* », « *Evaluation des risques* », « *Activités de contrôle* » et « *Pilotage du contrôle* » lorsque le degré d'expertise financière du comité d'audit est plus important. Les membres dotés d'une expertise financière et comptable veillent davantage au suivi critique de la direction générale en posant des questions sur la qualité de l'information financière et la performance de l'entreprise. Toutefois, au niveau du pilier « *Information et communication* », la variable expertise du comité d'audit perd sa significativité. La compréhension des systèmes et des données nécessite *a priori* des compétences techniques en systèmes d'information et en nouvelles technologies de l'information.

Aucune relation significative n'est constatée entre l'étendue du niveau agrégé du reporting sur le contrôle interne et l'indépendance des membres du comité d'audit (*IND\_CAUD*). Cela veut dire qu'une meilleure indépendance ne conduit pas nécessairement une meilleure divulgation dans les rapports sur le contrôle interne. En France, le législateur n'a pas encore franchi le pas de l'exigence d'un comité d'audit totalement ou majoritairement indépendant. Toutefois, quand nous distinguons les différents piliers du reporting, quelques exceptions ressortent de nos résultats. En effet, l'indépendance du comité d'audit, bien que favorise un niveau plus élevé de reporting en matière de l'« *environnement de contrôle* », de l'« *évaluation des risques* » et des « *activités de contrôle* », exerce un effet négatif et significatif sur le niveau de divulgation relatif au pilier « *Information et communication* ». Théoriquement, un comité d'audit majoritairement indépendant signifie aux parties prenantes que l'entreprise prend en considération leurs exigences en mobilisant les moyens nécessaires pour y répondre. Le résultat de notre étude est toutefois loin du consensus à ce niveau. Les administrateurs indépendants peuvent obtenir directement les informations nécessaires de la part de la direction et ainsi exiger moins d'informations internes diffusées pour le public. Une autre explication possible est liée à la perception que font les administrateurs du rapport sur le contrôle interne. En Malaisie, Zain et Subramaniam (2007) avancent que les CIA reprochent aux administrateurs indépendants du comité d'audit un manque de réceptivité envers les problèmes internes à l'entreprise. En effet, certains administrateurs peuvent considérer que la

---

<sup>21</sup> L'évaluation de la multi-colinéarité dans le tableau 6 montre que ces relations perturbent très peu nos modèles et l'estimation des coefficients.

valeur ajoutée de la diffusion de l'information ou du pilotage des systèmes d'information est trop faible pour intéresser les actionnaires et les investisseurs ce que se traduit par un faible niveau de reporting sur ce niveau. Notre hypothèse H2 n'est donc que partiellement acceptée.

Conformément à notre hypothèse H3, les résultats du tableau 7 montrent une association positive et significative au seuil de 1% entre l'étendue du reporting sur le contrôle interne et la diligence des administrateurs, siégeant au comité d'audit, mesurée par le taux d'assiduité (*ASS\_CAUD*) et le nombre annuel des réunions (*NR\_CAUD*). La diligence du comité d'audit semble aussi être un élément important consolidant significativement le reporting relatif aux piliers « *Environnement de contrôle* », « *Evaluation des risques* » et « *Activités de contrôle* ». Les comités dont les membres affichent une meilleure diligence aux réunions du comité d'audit présentent une volonté pour qu'un plus haut niveau de reporting sur ces piliers puisse être atteint. La relation avec l'audit interne est ainsi plus suivie. Les membres du comité peuvent régulièrement faire le point durant les réunions du comité d'audit sur le plan d'audit, les ressources de l'audit, les risques de fraude dans les domaines comptable et financier et la cartographie des risques. La diligence du comité d'audit est aussi indispensable pour améliorer la prise en conscience des auditeurs externes vis-à-vis de leurs responsabilités concernant le contrôle interne (Piot, 2005). Les différents rôles de l'audit interne et externe sont donc facilités par l'existence d'un comité d'audit diligent.

En revanche, nous observons que la fréquence des réunions du comité d'audit a un effet négatif et significatif sur le niveau de reporting relatif au pilier « *Pilotage du contrôle* », dont le contenu porte principalement sur l'existence ou non d'une évaluation des procédures de contrôle interne et sur les faiblesses ou les défaillances constatées dans le système de contrôle interne. Ce dernier résultat ne va pas dans le sens de Krishnan et Visvanathan (2007) et confirme ceux de Zhang et al. (2007) et de Hoitash et al. (2009) qui stipulent que le nombre de réunions du comité d'audit ne réduit pas la probabilité de la survenance d'une faiblesse du contrôle interne. Aucun effet significatif n'est par ailleurs observé pour la diligence, qu'elle soit mesurée par le nombre de réunions ou par l'assiduité, des membres sur le niveau de divulgation relatif au pilier « *Information et communication* ».

Les résultats du tableau 7 montrent que les attributs démographiques, dans l'ensemble, agissent dans le sens opposé que les attributs statutaires, justifiant ainsi la présence d'une substituabilité entre ces deux catégories d'attributs. En effet, l'impact de la longévité des membres sur l'indice agrégé du reporting est négatif et significatif sur les quatre premiers piliers du contrôle interne, en l'occurrence « *Environnement de contrôle* », « *Evaluation des risques* », « *Activités de contrôle* » et « *Information et communication* ». Ce résultat n'est pas cohérent avec les travaux de Beasley (1996) qui trouve que la probabilité de fraude financière décroît avec l'ancienneté moyenne des administrateurs. Notre hypothèse H5 n'est donc pas validée. Aucune relation significative n'est trouvée pour l'expérience des membres mesurée par l'appartenance à un plus grand nombre de comités, rejetant ainsi notre hypothèse H4.

A quelques exceptions près où certains coefficients ne sont pas significatifs, les mêmes résultats sont également trouvés pour les autres attributs démographiques tels le genre, l'âge et la nationalité étrangère des membres du comité d'audit. Ces résultats inattendus pour le genre et la nationalité étrangère des membres du comité d'audit qui nous permettent de rejeter H6 et H8. Ces résultats peuvent toutefois s'expliquer par le très faible pourcentage des femmes et des membres étrangers au sein des comités d'audit (en moyenne 2,94% et 6,65% des mandats d'administrateurs au comité d'audit, respectivement). En se comportant en « minorité », l'action des femmes et des administrateurs de nationalité étrangère au sein du

comité d'audit est plutôt marginale. Le résultat relatif à la présence d'administrateurs étrangers est cohérent avec les travaux de Masulis et al. (2012) soulignant la faible mobilisation des étrangers dans les réunions des conseils d'administration des entreprises américaines. Le gap informationnel important entre les administrateurs locaux et étrangers est généré par le fort taux d'absentéisme de ces derniers. La lourdeur des frais de déplacements des administrateurs étrangers, engagés par l'entreprise, pour se rendre aux réunions, le stress et l'épuisement aussi bien physique que mental accentué par le décalage horaire et le manque de familiarisation aux normes comptables et aux lois et règlements locaux, rendent difficile l'implication des administrateurs étrangers dans le suivi des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques dans l'entreprise. Masulis et al. (2012) constatent, également, que la présence d'administrateurs de nationalité étrangère est statistiquement liée aux irrégularités constatées au niveau des états financiers. Les résultats obtenus pour la diversité par l'âge du comité d'audit confirment notre hypothèse H7 et vont aussi dans le même sens que Huse (2007), Mahadeo (2012) et Hafsi et Turgut (2013) qui stipulent qu'un écart important dans l'âge des administrateurs peut réduire le niveau de cohésion sociale dans la prise de décision rendant ainsi difficile la coordination des contributions et des rôles au niveau des membres.

Une exception est toutefois observée au niveau du pilier « *Pilotage de contrôle* », au sein duquel, rappelons-le, l'entreprise doit principalement renseigner si elle procède ou non à l'évaluation des procédures de contrôle interne et s'il existe des faiblesses ou des défaillances dans son système de contrôle interne. Ce pilier est considéré comme un pilier intégral couvrant tous les champs du contrôle interne. Malgré son importance, nos statistiques descriptives indiquent que seulement 10,65% des entreprises de notre échantillon reportent des informations dans le cadre de ce pilier (Tableau 4). En rapport avec les caractéristiques du comité d'audit, la grande majorité des attributs démographiques retenus dans notre étude, à savoir la longévité (*LONG\_CAUD*), la diversité par le genre (*FEM\_CAUD*) et la diversité par l'âge (*AGE\_CAUD*), exerce un effet positif et significatif sur l'étendue du reporting relatif à ce pilier. Nos résultats vont ainsi dans le sens de Thomas et Ely (2001) considérant la diversité comme permettant d'augmenter le répertoire de ressources et le développement d'une compétence collective. Pour que le reporting puisse couvrir l'ensemble des informations contenues dans les différents piliers du contrôle interne, nos résultats plaident ainsi pour un comité d'audit doté non seulement d'une expertise, d'une indépendance et d'une diligence, mais aussi d'une expérience et d'une certaine diversité.

Au niveau des variables de contrôle, nous observons, contrairement aux travaux de Deumes et Knechel (2008) et Owusu-Anash et Ganguli (2010), une relation négative et statistiquement significative entre le niveau d'endettement et l'étendue du rapport du contrôle interne. Ce résultat confirme la conclusion de Cormier et Magnan (2003) selon laquelle une entreprise peu performante (et ayant un ratio d'endettement élevé) a tendance à divulguer moins d'informations aux investisseurs dans la mesure que la divulgation des facteurs de risque peut porter atteinte à sa position concurrentielle et à sa pérennité. Nos résultats montrent, par ailleurs, un impact positif statistiquement significatif de la qualité de l'audit externe sur l'étendue du rapport du contrôle interne. L'audit externe peut intervenir comme un complément et/ou substitut aux mécanismes de contrôle en appréciant la qualité et le caractère suffisant du rapport sur le contrôle interne à partir du moment que l'auditeur externe vérifie de visu que le référentiel AMF a bien été en application dans l'entreprise. On tient néanmoins à signaler qu'un commissaire aux comptes en France n'est pas encore en mesure de donner une opinion de certification sur le contrôle interne d'une entreprise. Ce cadre est totalement différent de celui de Sarbanes-Oxley où l'on demande de tester le fonctionnement et de

vérifier que les procédures qui sont mises en avant pour assurer un contrôle interne adéquat sont bien opérationnelles. Nous observons une relation négative significative entre la concentration du capital et l'étendue du rapport du contrôle interne. Les actionnaires internes exigent moins d'informations sur les procédures de contrôle interne dès lors qu'ils ont une influence directe sur la gestion de l'entreprise et un accès plus facile aux informations.

### 5.3. Analyse supplémentaire : impact de la directive européenne de 2006

Dans la mesure où la directive européenne de 2006 responsabilise le comité d'audit en lui attribuant un rôle de suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, d'audit interne et de gestion des risques de l'entreprise, il est envisageable qu'elle influence la relation entre les caractéristiques du comité d'audit et l'étendue du reporting sur le contrôle interne. Pour éviter un éventuel risque de biais de sélection, nous utilisons la méthode dite de différence dans la différence (*Difference-in-Difference*). Cette méthode permet d'analyser l'impact des attributs statutaires et démographiques du comité d'audit sur l'étendue du reporting sur le contrôle interne en comparant le changement moyen de ces attributs au fil du temps (avant et après la mise en place de la directive dans notre cas)<sup>22</sup> (Donald et Lang, 2007 ; Knechel et Sharma, 2012). A cet effet, nous mobilisons une variable binaire *DIR\_2006* pour déterminer dans quelle mesure l'annonce de la directive européenne 2006/43/CE (dite 8<sup>ème</sup> directive) affecte l'étendue du reporting sur le contrôle interne ainsi que la relation entre les caractéristiques du comité d'audit et le niveau de reporting. Nous incorporons ainsi une variable binaire *DIR\_2006* égale à 1 pour la période post-*DIR\_2006* (2006/2008) et à zéro pour période pré-*DIR\_2006*. Pour pouvoir conduire le test de difference-in-difference, toutes les variables relatives aux caractéristiques du comité d'audit sont également converties en variables binaires prenant la valeur 1 pour les valeurs supérieures à la médiane et 0 sinon.

Dans le tableau 8, les résultats des modèles (1) et (2) confirment les résultats obtenus dans le tableau 7 et montrent qu'un niveau élevé (supérieur à la médiane) d'expertise des membres du comité d'audit (*HEXP\_CAUD*) influence significativement (au seuil de 1%) le niveau de reporting sur le contrôle interne. Par ailleurs, les résultats du tableau 8 montrent que l'impact d'un niveau relativement élevé d'expertise des membres du comité d'audit sur le niveau reporting du contrôle interne est plus important lorsque nous introduisons la directive européenne de 2006 (*DIR2006*) comme variable de contrôle (Modèle 2). Plus important encore, le coefficient du « test-joint »  $HEXP\_CAUD + HEXP\_CAUD*DIR2006$  est significativement positif ( $0,045 + 0,013 = + 0,058$ ,  $t = 5,74$ ). Ce résultat laisse entendre que le rôle des administrateurs dotés d'une compétence relativement élevée dans le domaine financier et/ou comptable s'est renforcé en matière de reporting sur le contrôle interne après la directive européenne. Cet effet positif est d'autant plus important après l'instauration de la directive européenne en 2006. Ces constatations confirment l'existence d'avantages réglementaires associés aux exigences de ladite directive en matière de communication de l'information relative au contrôle interne.

Notons, néanmoins, dans les Modèles (1) et (2), qu'une proportion plus élevée d'administrateurs indépendants au comité d'audit (*HIND\_CAUD*) influence négativement l'étendue des informations communiquées sur le pilier « *Environnement de contrôle* »

---

<sup>22</sup> Le test DID exige l'exploitation des observations sur deux périodes différentes (Pré et post 2006 dans notre cas) et consiste à comparer la différence entre deux populations, un groupe « expérimental » et un groupe « de contrôle » avant et après l'introduction du traitement.

(Tableau 9). Les résultats du test-joint ne font toutefois apparaître aucun changement avant et après la mise en place de la directive européenne. Un avantage lié à une proportion élevée d'administrateurs indépendants est observé au niveau du reporting relatif aux piliers « *Activités de contrôle* » et « *Pilotage de contrôle* » avec un effet plus important après la mise en place de ladite directive (Tableau 11).

Nous notons, pour les trois modèles, l'absence de relation entre un plus grand cumul des mandats des administrateurs du comité d'audit (*HMULT\_CAUD*) et l'indice agrégé de reporting sur le contrôle interne (Tableau 8). Lorsque nous distinguons entre les différents piliers du contrôle interne, nous observons, néanmoins, que les membres appartenant à un plus grand nombre de comités d'audit (*HMULT\_CAUD*) affectent positivement le niveau de reporting relatif aux piliers « *Activités de contrôle* » (Tableau 11), « *Informations et communication* » (Tableau 12) et « *Pilotage du contrôle* » (Tableau 13). L'appartenance à un plus grand nombre de comités d'audit améliore le niveau d'expertise des membres en améliorant leurs connaissances sur les activités de contrôle spécifique de l'entreprise et ainsi une meilleure pratique de reporting. Ces administrateurs veillent à préserver leur capital « réputationnel » ainsi qu'à conserver la continuité de leurs mandats. Ils sont donc incités à fournir des messages clairs sur le contrôle interne à l'ensemble des collaborateurs et à procéder à des évaluations continues du management.

Pour les variables relatives à la diversité du comité d'audit (genre, âge et nationalité), les coefficients du « test-joint » sont significativement négatifs sur l'étendue du reporting sur le contrôle interne (Tableau 8), et particulièrement pour les items relatifs aux piliers « *Évaluation des risques* » (Tableau 10), « *Activités de contrôle* » (Tableau 11) et « *Information et communication* » (Tableau 12). Ces résultats laissent penser que le rôle joué par la diversité du comité d'audit en matière de reporting sur le contrôle interne s'est davantage affaibli après la mise en place en 2006 de la directive européenne.

## Conclusion

A quelques rares exceptions près, les rapports des présidents sont descriptifs. En effet, les émetteurs se contentent de décrire l'ensemble des procédures de contrôle interne mises en place par l'entreprise sans les évaluer, ni de porter des jugements sur ces dernières. Il est vraisemblable que les entreprises cotées ne vont pas loin dans la communication sur l'état de leur contrôle interne notamment les facteurs de risque d'ordre externe dans la mesure où elles redoutent une réaction négative du marché. Dans un tel environnement incertain, le comité d'audit doit donc accompagner les actionnaires et les investisseurs dans leurs stratégies de réduction d'asymétrie d'information en améliorant la qualité et l'étendue de l'information publiée sur les dispositifs du contrôle interne et de gestion des risques pour se protéger contre d'éventuelles manipulations des dirigeants.

L'objectif de notre étude est d'apporter une meilleure compréhension du lien entre les attributs statutaires (compétence, indépendance et diligence) et démographiques (expérience, genre, âge et nationalité) des membres du comité d'audit et l'étendue du rapport sur le contrôle interne. La question est de savoir si les membres du comité d'audit sont convenablement préparés pour assumer leur fonction de suivi des dispositifs du contrôle interne et de gestion des risques. Les comités d'audit peuvent s'appuyer sur les attributs individuels et collectifs de leurs membres pour mener à bien leur tâche de suivi des dispositifs

du contrôle interne et des risques notamment le suivi des rapports sur le contrôle interne. Les membres du comité d'audit possédant des compétences spécifiques apportent leur sens de critique et une appréciation objective permettant ainsi une remontée suffisamment rapide, et par conséquent une correction aussi immédiate que possible, d'anomalies du contrôle interne susceptibles de se révéler coûteuses.

Les résultats obtenus mettent en évidence une association positive et significative entre les attributs statutaires et l'étendue du reporting et une autre négative entre les attributs démographiques des membres du comité d'audit (longévité, genre, âge et nationalité étrangère) et l'étendue du reporting sur trois des cinq piliers du contrôle interne, en l'occurrence « *Environnement de contrôle* », « *Evaluation des risques* » et « *Activités de contrôle* ». Au niveau de ces piliers, les attributs statutaires semblent ainsi se substituer aux attributs démographiques. Aucun des attributs retenus dans notre étude, qu'il soit statutaire ou démographique, n'a permis d'améliorer le niveau de reporting relatif au pilier « *Information et communication* ». Une exception est toutefois observée au niveau du pilier « *Pilotage de contrôle* », pilier intégral couvrant tous les champs du contrôle interne et dans lequel l'entreprise doit principalement renseigner si elle procède à l'évaluation des procédures de contrôle interne et s'il existe des faiblesses ou des défaillances dans son système de contrôle interne. En effet, un effet positif et significatif est observé pour la longévité et la diversité par le genre et par l'âge des membres du comité d'audit sur le niveau de reporting relatif au « *Pilotage de contrôle* », pilier marginalement ou négativement affecté par les attributs statutaires. Pour qu'il puisse ainsi remplir pleinement ses fonctions, nos résultats plaident en faveur d'un comité d'audit respectant à la fois les règles de bonne conduite en matière d'expertise, d'indépendance et de diligence mais aussi dont les membres sont dotés d'une expérience et d'une certaine diversité.

Une analyse supplémentaire de l'impact de la mise en place en 2006 de la directive européenne montre une amélioration significative du niveau de reporting sur le contrôle interne ainsi que sur ses différents piliers confirmant ainsi l'existence d'avantages réglementaires associés aux exigences de ladite directive en matière de communication d'informations relatives au contrôle interne. Cependant, la mise en place de la directive européenne a permis de renforcer, à des degrés différents, le rôle des attributs statutaires au détriment de celui joué par la diversité des membres en matière de reporting d'informations sur le contrôle interne.

Pour élaborer le score théorique, nous avons mobilisé les données issues des rapports des dirigeants sur le contrôle interne. Notre démarche de recherche permet ainsi d'avoir une vision concrète des pratiques actuelles des entreprises cotées françaises en matière de communication sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques ainsi que les missions confiées aux comités d'audit. La limite de cette démarche est qu'elle se fonde sur ce que le panel de référence a choisi de mettre en avant dans leurs rapports et qu'elle ne constitue donc pas un recensement exhaustif des pratiques de terrain. Il n'y a donc aucune prétention à la représentativité. Une étude lexicale exploratoire des rapports, en utilisant un logiciel textuel pourrait éventuellement compléter notre travail. Dans le prolongement de notre contribution, une autre recherche mériterait d'être effectuée après notre période d'étude, afin d'analyser la façon dont l'application de l'ordonnance de 8 décembre 2008 a fait évaluer les attributions du comité d'audit ainsi que les résultats obtenus. En effet, notre étude a été réalisée avant l'entrée en vigueur de l'ordonnance du 8 décembre 2008, transposant la 8<sup>ème</sup> Directive européenne, du rapport IFACI/IFA sur le rôle de l'audit interne dans le gouvernement d'entreprise en 2009 et du rapport final de l'AMF sur le comité d'audit publié en juillet 2010. En matière de relation



avec l'audit interne, notre analyse mériterait d'être approfondie en utilisant des données de nature qualitative (entretiens, questionnaires, analyse des réunions informelles...).

## Bibliographie

- Abbott, L. J., Parker, S. (2000). Auditor selection and audit committee characteristics. *Auditing: A Journal of Practice & Theory* 19 (2): 47–66.
- Abbott, L. J., Parker, S., Peters, G. F. (2004). Audit committee characteristics and restatements. *Auditing: A Journal of Practice & Theory* 23 (1): 69–87.
- Adams, R. B., Ferreira, D. (2009). Women in the boardroom and their impact on governance and performance. *Journal of Financial Economics* 94 (2): 291–309.
- AFEP–MEDEF. (2013). *Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées*.
- Agrawal, A., Chadha, S. (2005). Corporate governance and accounting scandals. *Journal of Law and Economics* 48 (2): 371–406.
- Akhtaruddin, M., Hossain, M. A., Hossain, M., Yao, L. (2009). Corporate governance and voluntary disclosure in corporate annual reports of Malaysian listed firms. *Journal of Applied Management Accounting Research* 7 (1): 1–19.
- Allegrini, M., Greco, G. (2013). Corporate boards, audit committees and voluntary disclosure: evidence from Italian Listed Companies. *Journal of Management & Governance* 17 (1): 187–216.
- Al-Najjar, B. (2011). The determinants of audit committee independence and activity: evidence from the UK. *International Journal of Auditing* 15 (2): 191–203.
- Alzeban, A., Sawan, N. (2015). The impact of audit committee characteristics on the implementation of internal audit recommendations. *Journal of International Accounting, Auditing and Taxation* 24: 61–71.
- AMF. (2007). *Dispositif de contrôle interne : Cadre de Référence*.
- AMF. (2010). *Cadre de référence sur les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne pour les valeurs moyennes et petites*.
- Andres, C., Bongard, I., Lehmann, M. (2013). Is busy really busy? Board governance revisited. *Journal of Business Finance & Accounting* 40 (9/10): 1221–1246.
- Audit Committee Institute France, ACI KPMG. (2013). *Benchmark des pratiques des groupes du CAC 40 dispositif du contrôle interne*.
- Barua, A., Rama, D. V., Sharma, V. (2010). Audit committee characteristics and investment in internal auditing. *Journal of Accounting and Public Policy* 29 (5): 503–513.
- Beasley, M. S. (1996). An empirical analysis of the relation between the board of director composition and financial statement fraud. *Accounting Review* 71 (4): 443–465.
- Bédard, J., Chtourou, S. M., Courteau, L. (2004). The effect of audit committee expertise, independence, and activity on aggressive earnings management. *Auditing: A Journal of Practice & Theory* 23 (2): 13–35.
- Ben-Amar, W., Francoeur, C., Hafsi, T., Labelle, R. (2013). What makes better boards? A closer look at diversity and ownership. *British Journal of Management* 24: 85–101.
- Bronson, S. N., Carcello, J. V., Raghunandan, K. (2006). Firm characteristics and voluntary management reports on internal control. *Auditing: A Journal of Practice & Theory* 25 (2): 25–39.
- Cordel, F. (2013). *Gestion des risques et contrôle interne, De la conformité à l'analyse décisionnelle*, Vuibert, 304 p.

- Cormier, D., Magnan, M. (2003). Environmental reporting management: a continental European perspective. *Journal of Accounting and public Policy* 22 (1): 43–62.
- Deli, D. N., Gillan, S. L. (2000). On the demand for independent and active audit committees. *Journal of Corporate Finance* 6 (4): 427–445.
- Deumes, R., Knechel, W. R. (2008). Economic incentives for voluntary reporting on internal risk management and control systems. *Auditing: A Journal of Practice & Theory* 27 (1): 35–66.
- DeZoort, F. T. (1998). An analysis of experience effects on audit committee members' oversight judgments. *Accounting, Organizations and Society* 23 (1): 1–21.
- Di Pietra, R., Grambovas, C. A., Raonic, I., Riccaboni, A. (2008). The effects of board size and 'busy' directors on the market value of Italian companies. *Journal of Management & Governance* 12 (1): 73–91.
- Doyle, J., Ge, W., McVay, S. (2007). Determinants of weaknesses in internal control over financial reporting. *Journal of Accounting and Economics* 44 (1): 193–223.
- Ernst and Young. (2013). *Panorama des pratiques de gouvernance des sociétés cotées*.
- Ely, R. J., Thomas, D. A. (2001). Cultural diversity at work: The effects of diversity perspectives on work group processes and outcomes. *Administrative Science Quarterly* 46 (2): 229–273.
- Eng, L. L., Mak, Y. T. (2003). Corporate governance and voluntary disclosure. *Journal of Accounting and Public Policy* 22 (4): 325–345.
- Fama, E. F., Jensen, M. C. (1983). Separation of ownership and control. *Journal of Law and Economics* 26 (2): 301–325.
- Fich, E. M., Shivdasani, A. (2006). Are busy boards effective monitors? *The Journal of Finance* 61 (2): 689–724.
- Francoeur, C., Labelle, R., Sinclair-Desgagne, B. (2008). Gender diversity in corporate governance and top management. *Journal of Business Ethics* 81 (1): 83–95.
- Goh, B. W. (2009). Audit committees, boards of directors, and remediation of material weaknesses in internal control. *Contemporary Accounting Research* 26 (2): 549–579.
- Gul, F. A., Leung, S. (2004). Board leadership, outside directors' expertise and voluntary corporate disclosures. *Journal of Accounting and public Policy* 23 (5): 351–379.
- Gul, F. A., Srinidhi, B., Ng, A. C. (2011). Does board gender diversity improve the informativeness of stock prices? *Journal of Accounting and Economics* 51 (3): 314–338.
- Gumb, B., Noël, C. (2007). Le rapport des dirigeants sur le contrôle interne à l'épreuve de l'analyse de discours. *Comptabilité-Contrôle-Audit* 13 (2): 97–126.
- Hafsi, T., Turgut, G. (2013). Boardroom diversity and its effect on social performance: Conceptualization and empirical evidence. *Journal of Business Ethics* 112 (3): 463–479.
- Helland, E. (2006). Reputational Penalties and the Merits of Class-Action Securities Litigation. *Journal of Law and Economics* 49 (2): 365–395.
- Hoitash, U., Hoitash, R., Bedard, J. C. (2009). Corporate governance and internal control over financial reporting: A comparison of regulatory regimes. *The Accounting Review* 84 (3): 839–867.
- Huse, M. (2007). *Boards, governance and value creation: The human side of corporate governance*. Cambridge University Press.
- IFACI. (2007). *Résultat des travaux du groupe de Place établi sous l'égide de l'AMF– Le dispositif de contrôle interne: cadre de référence*.
- IFACI. (2007). Actes, colloque *Cadre de référence de Contrôle interne, comment le mettre en œuvre*.
- IFACI. (2009). *Enquête les pratiques de l'audit et du contrôle internes en France en 2009*.

- IFACI. (2012). *Manuel d'audit interne: Améliorer l'efficacité de la gouvernance, du contrôle interne et du management des risques*. Editions Eyrolles.
- Ittonen, K., Miettinen, J., Vähämaa, S. (2010). Does female representation on audit committees affect audit fees? *Quarterly Journal of Finance and Accounting* 49 (3/4): 113–139.
- Jeanjean, T., Stolowy, H. (2010). Determinants of board members' financial expertise. *International Journal of Accounting* 44 (4): 378–402.
- Jiraporn, P., Kim, Y. S., Davidson, W. N. (2008). Multiple directorships and corporate diversification. *Journal of Empirical Finance* 15 (3): 418–435.
- Johnstone, K., Li, C., Rupley, K. H. (2011). Changes in Corporate Governance Associated with the Revelation of Internal Control Material Weaknesses and Their Subsequent Remediation. *Contemporary Accounting Research* 28 (1): 331–383.
- Kalbers, L. P., Fogarty, T. J. (1993). Audit committee effectiveness: An empirical investigation of the contribution of power. *Auditing: A Journal of Practice & Theory* 12 (1): 24–49.
- Kang, H., Cheng, M., Gray, S. J. (2007). Corporate governance and board composition: Diversity and independence of Australian boards. *Corporate Governance: An International Review* 15 (2): 194–207.
- Klein, A. (2002). Audit committee, board of director characteristics, and earnings management. *Journal of Accounting and Economics* 33 (3): 375–400.
- Krishnan, J. (2005). Audit committee quality and internal control: An empirical analysis. *The Accounting Review* 80 (2): 649–675.
- Krishnan, G. V., Visvanathan, G. (2007). Reporting Internal Control Deficiencies in the Post-Sarbanes-Oxley Era: The Role of Auditors and Corporate Governance. *International Journal of Auditing* 11 (2): 73–90.
- Krishnan, G. V., Visvanathan, G. (2008). Was Arthur Andersen different? Further evidence on earnings management by clients of Arthur Andersen. *International Journal of Disclosure and Governance* 5 (1): 36–47.
- Lakshmana, I. (2008). Corporate board governance and voluntary disclosure of executive compensation practices. *Contemporary Accounting Research* 25 (4): 1147–1182.
- Larmou, S., Vafeas, N. (2010). The relation between board size and firm performance in firms with a history of poor operating performance. *Journal of Management & Governance* 14 (1): 61–85.
- Lipton, M., Lorsch, J. W. (1992). A modest proposal for improved corporate governance. *The Business Lawyer* 48 (1): 59–77.
- Liu, G., Sun, J. (2010). Director tenure and independent audit committee effectiveness. *International Research Journal of Finance and Economics* 51: 176–189.
- Mahadeo, J. D., Soobaroyen, T., Hanuman, V. O. (2012). Board composition and financial performance: Uncovering the effects of diversity in an emerging economy. *Journal of Business Ethics* 105 (3): 375–388.
- Maraghni, I., Nekhili, M. (2014). La diligence du comité d'audit dans les entreprises françaises: question d'indépendance ou de compétence? *Comptabilité-Contrôle-Audit* 20 (2): 95–124.
- Masulis, R. W., Wang, C., Xie, F. (2012). Globalizing the boardroom - The effects of foreign directors on corporate governance and firm performance. *Journal of Accounting and Economics* 53 (3): 527–554.

- McIntyre, M. L., Murphy, S. A., Mitchell, P. (2007). The top team: examining board composition and firm performance. *Corporate Governance: The International Journal of Business in Society* 7 (5): 547–561.
- Morck, R., Shleifer, A., Vishny, R. W. (1988). Management ownership and market valuation: An empirical analysis. *Journal of Financial Economics* 20: 293–315.
- Ordonnance numéro n°2008-1278 du 8 décembre 2008 transposant la directive 2006/43/CE du 17 mai 2006 et relative aux commissaires aux comptes. Publiée au Journal Officiel du 9 Décembre 2008.
- Owusu-Ansah, S., Ganguli, G. (2010). Voluntary reporting on internal control systems and governance characteristics: An analysis of large US companies. *Journal of Managerial Issues* 22 (3): 383–408.
- Oxelheim, L., Randøy, T. (2003). The impact of foreign board membership on firm value. *Journal of Banking & Finance* 27 (12): 2369–2392.
- Piot, C. (2005). Concentration et spécialisation sectorielle des cabinets d'audit sur le marché des sociétés cotées en 1997-1998. *Comptabilité-Contrôle-Audit* 11 (2): 149–173.
- Piot, C., Kermiche, L. (2009). À quoi servent les comités d'audit? *Comptabilité-Contrôle-Audit* 15 (3): 9–54.
- Raghunandan, K., Rama, D. V., Read, W. J. (2001). Audit committee composition, “gray directors,” and interaction with internal auditing. *Accounting Horizons* 15 (2): 105–118.
- Sarens, G., Abdolmohammadi, M. J. (2011). Monitoring effects of the internal audit function: agency theory versus other explanatory variables. *International Journal of Auditing* 15 (1): 1–20.
- Scarborough, D. P., Rama, D. V., Raghunandan, K. (1998). Audit committee composition and interaction with internal auditing: Canadian evidence. *Accounting Horizons* 12 (1): 51–62.
- Sharma, V., Naiker, V., Lee, B. (2009). Determinants of audit committee meeting frequency: Evidence from a voluntary governance system. *Accounting Horizons* 23 (3): 245–263.
- Sun, J., Liu, G., Lan, G. (2011). Does female directorship on independent audit committees constrain earnings management? *Journal of Business Ethics* 99 (3): 369–382.
- Thiruvadi, S., Huang, H. W. (2011). Audit committee gender differences and earnings management. *Gender in Management: An International Journal* 26 (7): 483–498.
- Vafeas, N. (1999). Board meeting frequency and firm performance. *Journal of Financial Economics* 53 (1): 113–142.
- Watson, W. E., Kumar, K., Michaelsen, L. K. (1993). Cultural diversity's impact on interaction process and performance: Comparing homogeneous and diverse task groups. *Academy of Management Journal* 36: 590–602.
- Xie, B., Davidson, W. N., DaDalt, P. J. (2003). Earnings management and corporate governance: the role of the board and the audit committee. *Journal of Corporate Finance* 9 (3): 295–316.
- Zain, M. M., Subramaniam, N. (2007). Internal auditor perceptions on audit committee interactions: A qualitative study in Malaysian public corporations. *Corporate Governance: An International Review* 15 (5): 894–908.
- Zhang, Y., Zhou, J., Zhou, N. (2007). Audit committee quality, auditor independence, and internal control weaknesses. *Journal of Accounting and Public Policy* 26 (3): 300–327.

**Tableau 1 : Composition de l'échantillon**

	Nb. d'entreprises	Nb. d'observations
Population initiale entreprises cotées françaises	668	2987
Institutions financières et immobilières	(141)	(625)
Entreprises étrangères ou cotées sur d'autres places boursières	(102)	(473)
Entreprises sans comité d'audit	(142)	(584)
Entreprises ayant des données manquantes	(107)	(535)
<b><i>Echantillon final</i></b>	<b>176</b>	<b>770</b>
– Compartiment A	75	351
– Compartiment B	55	248
– Compartiment C	46	171

**Tableau 2 : Définition des Items**

<b><i>Pilier 1- Environnement de contrôle</i></b>
1.1/ Les valeurs de Groupe ou principes d'actions, de responsabilité et de comportement
1.2/ Code éthique du groupe ou charte d'éthique
1.3/ Développement durable et RSE
1.4/ Le code de bonne conduite ou prévention des délits d'initiés
1.5/ Le code de déontologie boursière
1.6/ Citer des objectifs du contrôle interne
1.7/ Mentionner expressément le périmètre couvert par les rapports du président et à défaut, les filiales qui ne sont pas couvertes par le rapport.
1.8/ Référentiel utilisé
1.9/ Les limites inhérentes au système de contrôle interne
1.10/ Indiquer les organes impliqués dans la rédaction du rapport
1.11/ Le comité d'audit participe-t-il dans l'élaboration du rapport?
1.12/ Acteurs du contrôle interne (audit interne, comité exécutif, le holding et les pôles)
<b><i>Pilier 2- Evaluation des risques</i></b>
2.1/ Préciser les principaux risques que le contrôle interne doit s'efforcer de maîtriser
2.2/ La réponse aux risques
2.3/ Les organes d'identification, évaluation et gestion des risques
2.4/ Politique de management global des risques
2.5/ Élaboration des programmes d'audit interne
<b><i>Pilier 3- Activités de contrôle</i></b>
3.1/ Organisation et procédures de contrôle relatives à la réalisation et à l'optimisation des opérations
3.2/ Organisation et procédures de contrôle relatives à la conformité des lois et règlements
3.3/ Organisation et procédures de contrôle relatives à la fiabilité des informations financières
3.4/ La surveillance permanente du dispositif du contrôle interne
3.5/ Les mesures préconisées par le groupe et application des orientations et instructions de la direction générale
<b><i>Pilier 4- Information et communication</i></b>
4.1/ Diffusion et partage de l'information en interne
4.2/ Communication avec les tiers
4.2/ L'organisation et pilotage des systèmes d'information
<b><i>Pilier 5- Pilotage de contrôle</i></b>
5.1/ Préciser l'existence d'une évaluation de toutes ou d'une partie des procédures de contrôle interne.
5.2/ Constater une démarche d'amélioration par rapport à l'exercice précédent.
5.3/ Mentionner l'existence de faiblesses ou défaillances graves du contrôle interne.
5.4/ Le commissaire aux comptes révèle ou pas des informations de nature à remettre en cause la sincérité des informations contenues dans les rapports du président

**Tableau 3 : Définition des variables**

Variable	Désignation	Mesure
<b>Variables dépendantes</b>		
CONT_INTERNE	Etendue du reporting sur le contrôle interne	Le score théorique comprend 29 items qui permettent d'opérationnaliser les cinq composantes du COSO. Sur la base de ce score théorique, nous calculons un indice (CONT_INTERNE) pour chaque entreprise de notre échantillon équivalent au rapport entre son score réel, égal à la somme des items, et le score théorique. L'indice comprend 12 items.
ENVIR_CONTROLE	Etendue du reporting sur le pilier « Environnement du contrôle interne »	L'indice comprend 5 items.
EVAL_RISQUE	Etendue du reporting sur le pilier « Evaluation du risque »	L'indice comprend 5 items.
ACTIV_CONTROLE	Etendue du reporting sur le pilier « Activités du contrôle »	L'indice comprend 3 items.
INFOR&COMM	Etendue du reporting sur le pilier « Information et communication »	L'indice comprend 4 items.
PILOT_CONTROLE	Etendue du reporting sur le pilier « Pilotage du contrôle »	
<b>Variables endogènes</b>		
EXP_CAUD	Expertise du comité d'audit	Pourcentage d'experts financiers et comptables.
IND_CAUD	Indépendance du comité d'audit	Pourcentage de membres indépendants du comité d'audit.
NR_CAUD	Nombre de réunions du comité d'audit	Logarithme népérien du nombre annuel de réunions du comité d'audit.
ASS_CAUD	Assiduité des membres du comité d'audit	Taux moyen d'assiduité des membres du comité d'audit.
LON_CAUD	Longévité des membres du comité d'audit	Durée moyenne des mandats des membres du comité d'audit.
MUL_CAUD	Appartenance à d'autres comités d'audit	Pourcentage de membres du comité siégeant sur des comités d'audit d'autres entreprises.
FEM_CAUD	Féminisation du comité d'audit	Pourcentage de femmes dans le comité d'audit.
ETR_CAUD	Nationalité des membres du comité d'audit	Pourcentage de membres du comité d'audit de nationalité étrangère.
AGE_CAUD	Ecart entre les âges des membres du comité d'audit	Logarithme népérien de l'écart-type de l'âge des membres du comité d'audit.
<b>Variables de contrôle</b>		
DEPAINT	Département d'audit interne	Variable binaire qui prend la valeur 1 si la société a créé un département d'audit interne, et 0 sinon.
TAILLE_CA	Taille du conseil d'administration	Logarithme népérien du nombre d'administrateurs composant le conseil d'administration.
NR_CA	Niveau d'activité du conseil d'administration	Logarithme népérien du nombre annuel de réunions du conseil d'administration.
ASS_CA	Assiduité des membres du conseil d'administration	Taux moyen d'assiduité des membres du conseil d'administration.
DUAL	Cumul de fonctions de directeur général et de président du conseil d'administration	Variable binaire codée 1 si le président du conseil d'administration est également le directeur général, 0,5 si le président est l'ancien directeur général et 0 sinon.
INST	Actionnariat institutionnel	Pourcentage du capital détenu par les investisseurs institutionnels.
CONC_CAP	Concentration de capital	Variable binaire qui prend la valeur 1 si le flottant (en % du capital total) est inférieur à 50%, 0 sinon.
MTB	Le niveau d'opportunités de croissance de l'entreprise	Ratio Market-to-Book mesuré par le rapport entre la capitalisation boursière et la valeur comptable des capitaux propres.
ENDET	Taux d'endettement	Ratio dettes financières sur total actif.
BIG4	Qualité de l'audit externe	Variable ordinale qui prend la valeur 1 si l'entreprise a un seul auditeur BIG4, 2 si les deux auditeurs appartiennent au réseau BIG4 et 0 sinon.
PERTE	Résultat net négatif	Variable binaire qui prend la valeur 1 si la société déclare un résultat net négatif, et 0 sinon.
CROIS_EXT	Nombre d'opérations de croissance externe	Logarithme népérien du nombre d'opérations de croissance externe.
CROSS	Cotation aux Etats-Unis	Variable binaire qui prend la valeur 1 si la société est cotée en Etats-Unis, et 0 sinon.
SECTEUR	Secteur d'activité	Variable binaire qui prend la valeur 1 si l'entreprise appartient au secteur en question et 0 sinon.
TAILLE	Taille de l'entreprise	Logarithme népérien du total actif à la date de clôture de l'exercice.

**Tableau 4 : Statistiques descriptives**

	Moyenne	Médiane	Déviati Standard	Minimum	Maximum
CONT_INTERNE	32,05%	32,14%	12,59%	0	64,28%
ENVIR_CONTROLE	34,25%	33,33%	16,46%	0	75%
EVAL_RISQUE	32,07%	40%	24,86%	0	100%
ACTIV_CONTROLE	33,23%	40%	19,73%	0	100%
INFOR&COMM	20,45%	0	32,99%	0	100%
PILOT_CONTROLE	10,65%	0	15,07%	0	50%
EXP_CAUD	43,00%	39,20%	28,84%	10%	99%
INDP_CAUD	55,25%	66,67%	35,22%	0	100%
NR_CAUD (nombre de réunions du comité d'audit)	4	4	2	1	15
ASS_CAUD	63,80%	92%	45,03%	0	100%
MULT_CAUD	19,11%	0	28,72%	0	100%
LONG_CAUD	3,371	3	2,122	0	10,5
FEM_CAUD	2,94%	0	9,32%	0	50%
ETR_CAUD	6,65%	0	17,02%	0	100%
AGE_CAUD (âge moyen des membres)	58	59	7	33	77
DEPAINT	50,97%	1	50,02%	0	1
TAILLE_CAUDIT	3	3	1	2	8
TAILLE_CA (nombre d'administrateurs)	10	10	4	3	24
NR_CA (nombre de réunions du CA)	7	6	3	2	29
ASS_CA	77,83%	86%	27,13%	0	100%
IND_CA	41,02%	41,67%	22,79%	0	100%
DUAL	56,80%	1	48,27%	0	1
INST	25,43%	14,98%	27,60%	0	97,46%
CONCCAP	67,23%	1	46,97%	0	1
MTB	0,888	0,655	0,825	0,045	4,801
DETTE	25,25%	23,62%	17,50%	0,06%	90,03%
BIG	0,900	1	0,703	0	2
Perte	15,93%	0	36,62%	0	1
CROSS	11,61%	0	32,06%	0	1
MA	67,36%	1	46,92%	0	1
TAILLE (en millions d'euros)	9 139	826	22 291	6	197 376

Les variables sont définies dans le tableau 3

**Tableau 5 : Tests de différence de moyenne**

	Avant la directive 2006 (n = 275)	Après la directive 2006 (n = 499)	T-test
CONT_INTERNE	28,54%	33,98%	5,871***
ENVIR_CONTROLE	31,94%	39,24%	6,688***
EVAL_RISQUE	26,90%	38,72%	6,798***
ACTIV_CONTROLE	32,89%	36,45%	2,528**
INFOR&COMM	16,72%	25,84%	3,647***
PILOT_CONTROLE	10,02%	12,48%	2,156**
EXP_CAUD	42,89%	43,06%	0,082
INDP_CAUD	67,17%	69,88%	0,766
NR_CAUD (nombre de réunions du comité d'audit)	3,821	3,816	0,142 <sup>a</sup>
ASS_CAUD	61,30%	65,17%	1,142
MULT_CAUD	21,82%	17,63%	1,924
LONG_CAUD	3,414	3,346	0,427
FEM_CAUD	2,78%	3,03%	0,355
ETR_CAUD	5,38%	7,33%	1,428
AGE_CAUD (âge moyen des membres)	57,654	58,426	1,274 <sup>a</sup>
DEPAINT	51,09%	50,90%	0,049
TAILLE_CAUDIT	3,410	3,408	0,026
TAILLE_CA (nombre d'administrateurs)	10,300	9,799	1,540 <sup>a</sup>
NR_CA (nombre des membres du CA)	6,884	7,419	1,739 <sup>a</sup>
ASS_CA	75,04%	79,36%	2,116**
IND_CA	39,84%	41,66%	1,061
DUAL	58,42%	55,91%	0,691
INST	22,42%	27,08%	2,253**
CONCCAP	65,20%	68,34%	0,887
MTB	0,899	0,898	0,009
DETTE	25,09%	26,79%	0,949
BIG	84,62%	92,99%	1,583
Perte	18,32%	14,63%	1,338
CROSS	15,94%	9,22%	2,808***
MA	64,10%	69,14%	1,427**
TAILLE (en millions d'euros)	8 017	9 503	0,441 <sup>a</sup>

Les variables sont définies dans le tableau 3

<sup>a</sup> Les tests sont réalisés sur les valeurs logarithmiques

\*,\*\* Significativité au seuil de 5 et de 1%, respectivement



**Tableau 6 : Matrice de corrélations**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	VIF
1. CONT_INTERNE	1,000													
2. Lag CONT_INTERNE	0,897*	1,000												1,57
3. ENVIR	0,771*	0,695*	1,000											
4. Lag ENVIR	0,679*	0,757*	0,858*	1,000										1,57
5. EVAL_RISQ	0,713*	0,622*	0,407*	0,324*	1,000									
6. Lag EVAL_RISQ	0,615*	0,706*	0,313*	0,402*	0,837*	1,000								1,25
7. ACTIV_CONT	0,551*	0,492*	0,265*	0,207*	0,377*	0,360*	1,000							
8. Lag ACTIV_CONT	0,473*	0,536*	0,181*	0,258*	0,301*	0,375*	0,879*	1,000						1,18
9. INFO&COM	0,595*	0,562*	0,344*	0,316*	0,351*	0,336*	0,287*	0,252*	1,000					
10. Lag INFO&COM	0,512*	0,587*	0,287*	0,341*	0,281*	0,347*	0,225*	0,284*	0,881*	1,000				1,21
11. PILOTAGE	0,572*	0,513*	0,407*	0,390*	0,315*	0,268*	0,206*	0,177*	0,331*	0,285*	1,000			
12. Lag PILOTAGE	0,524*	0,579*	0,378*	0,421*	0,279*	0,317*	0,173*	0,221*	0,317*	0,329*	0,832*	1,000		1,27
13. NR_CAUD	0,340*	0,330*	0,315*	0,284*	0,204*	0,223*	0,150*	0,095	0,193*	0,174*	0,192*	0,200*	1,000	1,72
14. ASS_CAUD	0,230*	0,223*	0,232*	0,207*	0,118*	0,115*	0,099*	0,078	0,077	0,041	0,194*	0,187*	0,264*	1,25
15. INDP_CAUD	0,172*	0,182*	0,233*	0,235*	0,081	0,105*	0,108*	0,120*	-0,021	-0,026	0,092	0,098	0,163*	2,42
16. EXP_CAUD	-0,007	-0,038	0,027	-0,005	-0,016	-0,047	-0,108*	-0,149*	0,009	-0,010	0,026	0,023	-0,031	1,28
17. MULT_CAUD	0,214*	0,212*	0,223*	0,189*	0,068	0,075	0,042	0,022	0,123*	0,114*	0,129*	0,135*	0,290*	1,34
18. LONG_CAUD	0,056	-0,021	0,111*	0,049	0,029	-0,006	0,001	-0,016	-0,019	-0,054	0,014	-0,019	0,136*	1,14
19. FEM_CAUD	-0,049	-0,049	0,001	0,005	-0,148*	-0,142*	-0,039	-0,023	-0,003	0,006	0,097*	0,114*	0,108*	1,23
20. ETR_CAUD	0,095	0,131*	0,202*	0,256*	-0,012	-0,031	-0,025	0,031	0,012	0,044	0,079	0,077	0,011	1,27
21. AGE_CAUD	-0,018	-0,009	0,003	0,008	-0,013	0,012	0,047	0,051	0,014	0,028	0,033	0,031	0,036	1,20
22. DEPAINT	0,480*	0,466*	0,478*	0,456*	0,245*	0,232*	0,243*	0,235*	0,264*	0,248*	0,354*	0,330*	0,368*	1,95
23. TAILLE_CAUDIT	0,202*	0,198*	0,145*	0,168*	0,116*	0,126*	0,114*	0,091	0,138*	0,126*	0,161*	0,170*	0,201*	1,57
24. TAILLE_CA	0,363*	0,375*	0,319*	0,322*	0,218*	0,227*	0,143*	0,129*	0,279*	0,287*	0,212*	0,233*	0,374*	1,95
25. NR_CA	0,127*	0,152*	0,059	0,068	0,065	0,085	-0,002	0,005	0,122*	0,110*	0,098*	0,124*	0,281*	1,39
26. ASS_CA	0,199*	0,194*	0,292*	0,272*	0,101*	0,101	0,035	0,029	0,108*	0,104*	0,120*	0,103	0,160*	1,16
27. IND_CA	0,140*	0,156*	0,215*	0,226*	0,005	0,019	0,085	0,101	-0,021	-0,036	0,107*	0,119*	0,150*	2,29
28. DUAL	0,079	0,087	0,026	0,027	0,070	0,057	0,050	0,061	0,054	0,065	0,018	-0,007	0,046	2,25
29. INST	0,108*	0,106*	0,174*	0,133*	0,016	0,011	-0,067	-0,100	0,103*	0,086	0,043	0,037	0,063	1,37
30. CONCCAP	-0,133*	-0,121*	-0,104*	-0,107*	-0,137*	-0,135*	-0,044	-0,056	-0,075	-0,076	-0,135*	-0,137*	-0,077	1,43
31. MTB	-0,065	-0,104	-0,041	-0,099	-0,077	-0,120*	-0,018	-0,073	-0,049	-0,089	0,046	0,054	-0,048	1,33
32. DETTE	-0,038	-0,012	-0,042	-0,007	-0,086	-0,064	-0,079	-0,056	-0,008	0,013	-0,050	-0,020	0,031	1,31
33. BIG	0,004	-0,019	-0,058	-0,079	0,096*	0,081	0,011	-0,009	-0,012	-0,027	-0,037	-0,028	-0,082	2,18
34. Perte	-0,065	-0,037	-0,028	0,006	-0,103*	-0,073	-0,047	-0,012	-0,085	-0,063	-0,046	-0,032	-0,094*	1,22
35. CROSS	0,253*	0,288*	0,263*	0,269*	0,082	0,104	0,005	0,034	0,187*	0,219*	0,140*	0,167*	0,266*	1,45
36. MA	0,222*	0,226*	0,218*	0,244*	0,198*	0,165*	0,056	0,049	0,096*	0,071	0,152*	0,156*	0,093*	1,20
37. TAILLE	0,302*	0,299*	0,287*	0,271*	0,134*	0,133*	0,098*	0,111*	0,130*	0,131*	0,242*	0,239*	0,316*	1,97

	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
14. ASS_CAUD	1,000											
15. INDP_CAUD	0,203*	1,000										
16. EXP_CAUD	-0,126*	-0,133*	1,000									
17. MULT_CAUD	0,175*	0,147*	-0,068	1,000								
18. LONG_CAUD	0,057	0,134*	-0,026	0,149*	1,000							
19. FEM_CAUD	0,032	-0,084	-0,131*	0,142*	0,090	1,000						
20. ETR_CAUD	0,089	0,181*	-0,136*	0,066	-0,035	-0,090	1,000					
21. AGE_CAUD	-0,065	0,005	0,015	0,059	-0,018	-0,040	-0,113*	1,000				
22. DEPAINT	0,221*	0,242*	-0,225*	0,314*	0,141*	0,122*	0,081	0,015	1,000			
23. TAILLE_CAUDIT	0,088	-0,181*	-0,098*	0,026	0,045	0,055	0,045	0,197*	0,232*	1,000		
24. TAILLE_CA	0,159*	0,114*	-0,159*	0,225*	0,066	0,121*	0,048	0,106*	0,455*	0,389*	1,000	
25. NR_CA	0,054	-0,017	0,042	0,048	-0,149*	-0,051	0,043	-0,058	-0,002	0,056	0,040	1,000
26. ASS_CA	0,262*	0,082	-0,022	0,030	0,078	0,082	0,085	-0,002	0,123*	0,128*	0,067	-0,020
27. IND_CA	0,150*	0,655*	-0,069	0,114*	0,144*	-0,007	0,131*	-0,034	0,161*	-0,075	-0,027	-0,035
28. DUAL	-0,090	0,070	0,078	0,045	-0,020	-0,084	0,020	-0,045	0,059	0,015	0,137*	0,102*
29. INST	0,031	0,0843	0,106*	0,127*	0,077	0,077	0,050	0,054	0,133*	0,095*	0,102*	0,061
30. CONCCAP	-0,120*	-0,195*	0,166*	0,055	-0,065	0,024	-0,093	0,081	-0,130*	0,019	-0,087	-0,052
31. MTB	0,062	-0,008	0,071	0,085	0,080	0,034	0,004	0,076	-0,120*	-0,114*	-0,112*	-0,101*
32. DETTE	-0,049	-0,017	-0,047	0,048	-0,066	0,002	-0,069	-0,011	0,017	0,046	0,088	0,203*
33. BIG	0,075	-0,113*	-0,080	-0,026	-0,049	-0,003	-0,005	-0,021	-0,101*	0,025	-0,134*	-0,046
34. Perte	-0,063	0,081	-0,020	0,004	-0,117*	-0,094*	0,170*	0,010	-0,112*	-0,135*	-0,138*	0,164*
35. CROSS	0,036	0,263*	-0,112*	0,231*	0,010	-0,027	0,292*	-0,047	0,242*	0,080	0,205*	0,185*
36. MA	0,120*	-0,003	0,001	0,002	-0,005	0,008	0,015	0,036	0,143*	0,122*	0,180*	0,033
37. TAILLE	0,207*	0,133*	-0,076	0,219*	0,132*	0,133*	0,099*	-0,162*	0,405*	-0,001	0,003	0,122*

	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36
26. ASS_CA	1,000										
27. IND_CA	0,114*	1,000									
28. DUAL	-0,005	0,005	1,000								
29. INST	0,074	0,121*	-0,020	1,000							
30. CONCCAP	-0,080	-0,183*	-0,018	0,339*	1,000						
31. MTB	0,006	-0,074	-0,092	-0,038	0,026	1,000					
32. DETTE	-0,003	-0,050	0,053	0,017	-0,016	-0,291*	1,000				
33. BIG	-0,019	-0,055	-0,679*	-0,033	0,077	0,044	0,051	1,000			
34. Perte	-0,041	0,025	-0,002	0,055	-0,012	-0,040	0,098*	-0,013	1,000		
35. CROSS	0,038	0,185*	0,141*	0,035	-0,193*	-0,026	0,105*	-0,103*	0,117*	1,000	
36. MA	0,102*	0,039	-0,002	0,017	-0,068	-0,038	-0,053	0,019	-0,240*	0,020	1,000
37. TAILLE	0,101*	0,241*	0,145*	0,086	-0,124*	-0,181*	0,220*	-0,107*	-0,169*	0,176*	0,187*

Les variables sont définies dans le tableau 3

**Tableau 7 : Régression de l'étendue du reporting sur le contrôle interne et ses composantes sur les caractéristiques du comité d'audit**

Variables	Signe	CONT_INTERNE		ENVIR_CONTROLE		EVAL_RISQUE		ACTIV_CONTROLE		INFOR&COMM		PILOT_CONTROLE	
		Coef.	t-test	Coef.	t-test	Coef.	t-test	Coef.	t-test	Coef.	t-test	Coef.	t-test
Lag CONTROLE		0,819***	51,17	0,707***	38,79	0,719***	66,32	0,895***	96,69	0,933***	70,61	0,762***	80,79
EXP_CAUD		0,094***	12,18	0,101***	10,15	0,146***	6,99	0,030***	2,62	-0,034	-1,56	0,083***	8,87
INDP_CAUD		0,003	0,25	0,064***	5,04	0,092***	4,13	0,041***	2,84	-0,129***	-3,70	-0,025	-1,72
NR_CAUD		0,015***	2,98	0,039***	5,83	0,031***	2,70	0,056***	8,21	0,001	0,05	-0,057***	-10,94
ASS_CAUD		0,027***	4,32	0,055***	6,99	0,024**	2,48	0,028***	3,37	0,013	0,82	0,044***	6,11
MULT_CAUD		-0,013	-1,35	0,004	0,28	-0,008	-0,46	0,015	1,24	0,001	0,05	0,014	1,25
LONG_CAUD		-0,000	-0,54	-0,003***	-3,90	-0,004***	-3,46	-0,004***	-4,43	-0,009***	-3,31	0,002**	1,99
FEM_CAUD		-0,057***	-3,76	-0,065***	-3,09	-0,176***	-5,38	-0,198***	-7,28	-0,166***	-3,24	0,163***	6,77
AGE_CAUD		-0,003	-1,22	-0,016***	-4,02	-0,028***	-5,85	-0,020***	-4,24	0,013	1,66	0,019***	6,97
ETR_CAUD		-0,054***	-6,05	-0,012	-0,90	-0,113***	-5,12	-0,058***	-3,13	-0,180***	-5,75	0,003	0,17
DEPAINT		0,034***	6,23	0,026***	3,07	0,005	0,61	0,003	0,33	0,053***	4,84	0,051***	10,75
TAILLE_CAUDIT		0,004	1,72	0,006	1,86	0,010	1,97	0,005	1,64	-0,016***	-3,07	0,003	1,22
TAILLE_CA		0,010	1,69	-0,007	-0,92	0,029**	2,42	-0,010	-1,05	0,040***	3,28	0,008	1,20
NR_CA		-0,018***	-4,15	-0,030***	-4,80	-0,023***	-2,86	-0,032***	-4,68	0,009	0,86	0,014***	2,92
ASS_CA		-0,003	-0,41	0,011	1,40	-0,013	-0,93	-0,014	-1,66	0,017	1,16	0,003	0,41
IND_CA		-0,026	-1,92	-0,094***	-5,52	-0,157***	-6,33	-0,074***	-4,20	0,110***	2,90	0,008	0,49
DUAL		-0,001	-0,28	-0,001	-0,08	0,032***	3,57	0,023***	3,67	0,004	0,45	0,008	1,41
INST		0,005	0,67	0,031***	3,39	0,026**	2,25	0,052***	6,23	0,025	1,57	-0,005	-0,70
CONCCAP		-0,015***	-4,32	-0,014***	-2,81	-0,033***	-4,15	-0,023***	-4,51	-0,008	-0,89	0,004	0,82
MTB		0,001	0,86	-0,003	-0,63	-0,001	-0,32	0,002	0,50	0,011	1,37	-0,000	-0,05
DETTE		-0,041***	-3,66	-0,036**	-2,06	-0,108***	-4,33	-0,036**	-2,11	-0,061**	-2,12	-0,039***	-2,87
BIG		0,005	1,80	-0,001	-0,32	0,027***	4,77	0,015***	3,51	0,010	1,44	0,004	1,42
Perte		0,009**	2,16	0,005	0,91	0,013	1,59	-0,004	-0,68	-0,037***	-4,31	-0,001	-0,19
CROSS		0,013**	2,14	0,006	0,91	0,002	0,18	-0,015**	-2,17	0,043***	2,66	0,020**	2,31
MA		0,005**	2,38	0,004	0,86	0,018**	2,41	-0,008**	-2,54	-0,011	-1,82	-0,004	-1,39
TAILLE		0,005***	4,79	0,003**	2,35	0,007**	2,44	-0,003	-1,12	-0,004	-1,29	0,006***	3,94
Constante		0,010	0,26	0,119***	3,22	0,089	1,24	0,189***	4,44	-0,069	-0,72	-0,009	-0,22
Années			Yes		Yes		Yes		Yes		Yes		Yes
Secteurs			Yes		Yes		Yes		Yes		Yes		Yes
Nombre des observations			510		510		510		510		510		510
Wald test (Chi-square, $p$ -value)		118223,81 ( $p = 0,000$ )		56753,56 ( $p = 0,000$ )		65076,47 ( $p = 0,000$ )		330916,83 ( $p = 0,000$ )		347369,62 ( $p = 0,000$ )		216527,98 ( $p = 0,000$ )	
Arellano-Bond test AR(1) ( $z$ , $p$ -value):		-5,65 ( $p = 0,000$ )		-4,26 ( $p = 0,000$ )		-5,27 ( $p = 0,000$ )		-5,43 ( $p = 0,000$ )		-3,98 ( $p = 0,000$ )		-4,30 ( $p = 0,000$ )	
Arellano-Bond test AR(2) ( $z$ , $p$ -value):		-0,99 ( $p = 0,324$ )		-1,11 ( $p = 0,267$ )		-1,16 ( $p = 0,872$ )		0,41 ( $p = 0,522$ )		-0,63 ( $p = 0,529$ )		1,73 ( $p = 0,083$ )	
Sargan test (Chi-square, $p$ -value):		341,44 ( $p = 0,000$ )		424,04 ( $p = 0,000$ )		370,38 ( $p = 0,000$ )		333,20 ( $p = 0,000$ )		345,02 ( $p = 0,000$ )		340,49 ( $p = 0,000$ )	
Hansen test (Chi-square, $p$ -value):		94,06 ( $p = 0,364$ )		103,56 ( $p = 0,155$ )		96,53 ( $p = 0,300$ )		93,64 ( $p = 0,404$ )		77,27 ( $p = 0,628$ )		98,01 ( $p = 0,289$ )	

Les variables sont définies dans le tableau 3

\*, \*\* Significativité au seuil de 5 et de 1%, respectivement

**Tableau 8 : Régression de l'indice agrégé de l'étendue du reporting sur le contrôle interne sur les caractéristiques du comité d'audit**

Variables	Signe	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
		Coef.	t-test	Coef.	t-test	Coef.	t-test
Lag CONT_INTERNE		0,820***	37,35	0,803***	32,77	0,783***	28,85
HEXP_CAUD		0,077***	7,28	0,102***	8,98	0,081***	5,95
HINDP_CAUD		0,003	0,75	0,007	1,18	0,004	0,48
HNR_CAUD		-0,008	-1,45	-0,004	-0,63	-0,012	-1,54
HASS_CAUD		-0,001	-0,11	-0,002	-0,41	-0,012	-1,38
HMULT_CAUD		-0,011	-1,35	0,000	0,01	-0,003	-0,25
HLONG_CAUD		-0,010***	-3,21	0,006**	2,19	-0,005	-0,81
HFEM_CAUD		-0,023***	-2,74	-0,025***	-3,01	-0,036***	-3,24
HAGE_CAUD		-0,001	-0,18	-0,014	-1,94	-0,015	-1,73
HETR_CAUD		-0,019**	-2,26	-0,038***	-4,28	-0,037***	-3,62
DIR2006				0,030***	10,60	-0,004	-0,31
HEXP_CAUD*DIR2006						0,026***	3,80
HIND_CAUD*DIR2006						-0,000	-0,01
HNR_CAUD*DIR2006						0,013	1,72
HASS_CAUD*DIR2006						0,009	1,26
HMULT_CAUD*DIR2006						0,008	1,31
HLONG_CAUD*DIR2006						0,011	1,58
HFEM_CAUD*DIR2006						0,011	1,16
HAGE_CAUD*DIR2006						-0,005	-0,57
HETR_CAUD*DIR2006						-0,002	-0,24
DEPAINT		0,046***	6,12	0,052***	6,42	0,046***	4,96
TAILLE_CAUDIT		0,004	1,34	0,007	1,93	0,007	1,88
TAILLE_CA		0,014	1,21	0,020	1,63	0,013	0,95
NR_CA		-0,013**	-2,30	-0,012	-1,73	-0,009	-1,17
ASS_CA		0,005	0,61	0,005	0,55	0,007	0,66
IND_CA		0,003	0,20	-0,010	-0,58	0,010	0,53
DUAL		-0,003	-0,37	0,006	0,78	0,004	0,51
INST		0,009	0,86	0,005	0,39	0,002	0,15
CONCCAP		-0,014***	-3,04	-0,019***	-3,28	-0,019***	-2,80
MTB		0,011***	3,37	0,014***	4,79	0,014***	4,25
DETTE		-0,019	-1,34	-0,041**	-2,36	-0,048**	-2,44
BIG		0,009**	2,08	0,009	1,95	0,010**	1,99
Perte		0,011	1,85	0,017**	2,44	0,015**	2,01
CROSS		0,003	0,34	0,007	0,77	0,013	1,13
MA		-0,009**	-2,39	-0,006	-1,38	-0,007	-1,39
TAILLE		0,007***	3,34	0,007***	2,63	0,006**	2,01
Constante		0,001	0,01	-0,053	-1,27	-0,011	-0,23
Années		Yes		No		No	
Secteurs		Yes		Yes		Yes	
Nombre des observations		510		510		510	
Wald test (Chi-square, $p$ -value)		17172,00 ( $p = 0,000$ )		10324,38 ( $p = 0,000$ )		9945,81 ( $p = 0,000$ )	
Arellano-Bond test AR(1) ( $z$ , $p$ -value):		-5,33 ( $p = 0,000$ )		-5,11 ( $p = 0,000$ )		-5,02 ( $p = 0,000$ )	
Arellano-Bond test AR(2) ( $z$ , $p$ -value):		-1,45 ( $p = 0,147$ )		-0,66 ( $p = 0,512$ )		-0,37 ( $p = 0,714$ )	
Sargan test (Chi-square, $p$ -value):		431,84 ( $p = 0,000$ )		407,66 ( $p = 0,000$ )		406,80 ( $p = 0,000$ )	
Hansen test (Chi-square, $p$ -value):		101,00 ( $p = 0,113$ )		99,59 ( $p = 0,133$ )		89,25 ( $p = 0,142$ )	
Joint test : $\alpha$ HEXP_CAUD + $\alpha$ HEXP_CAUD*DIR2006						0,106***	8,95
Joint test : $\alpha$ HIND_CAUD + $\alpha$ HIND_CAUD*DIR2006						0,003	0,53
Joint test : $\alpha$ HNR_CAUD + $\alpha$ HNR_CAUD*DIR2006						0,001	0,16
Joint test : $\alpha$ HASS_CAUD + $\alpha$ HASS_CAUD*DIR2006						-0,002	-0,38
Joint test : $\alpha$ HMULT_CAUD + $\alpha$ HMULT_CAUD*DIR2006						0,006	0,47
Joint test : $\alpha$ HLONG_CAUD + $\alpha$ HLONG_CAUD*DIR2006						0,006	1,75
Joint test : $\alpha$ HFEM_CAUD + $\alpha$ HFEM_CAUD*DIR2006						-0,026***	-2,59
Joint test : $\alpha$ HAGE_CAUD + $\alpha$ HAGE_CAUD*DIR2006						-0,020**	-2,12
Joint test : $\alpha$ HETR_CAUD + $\alpha$ HETR_CAUD*DIR2006						-0,039***	-3,95

Les variables sont définies dans le tableau 3

\*,\*\* Significativité au seuil de 5 et de 1%, respectivement

**Tableau 9 : Régression de l'étendue du reporting sur le volet « Environnement du contrôle interne » sur les caractéristiques du comité d'audit**

Variables	Signe	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
		Coef.	t-test	Coef.	t-test	Coef.	t-test
Lag ENVIR_CONTROLE		0,668***	30,02	0,666***	34,85	0,680***	30,57
HEXP_CAUD		0,101***	10,04	0,109***	10,20	0,079***	5,81
HINDP_CAUD		-0,028***	-4,64	-0,017**	-2,53	-0,025**	-2,55
HNR_CAUD		0,010	1,85	0,006	1,08	-0,005	-0,54
HASS_CAUD		-0,004	-0,88	-0,003	-0,53	-0,020**	-2,31
HMULT_CAUD		-0,025***	-3,35	-0,020**	-2,19	-0,012	-1,06
HLONG_CAUD		-0,032***	-10,70	-0,009***	-3,24	-0,033***	-5,49
HFEM_CAUD		0,005	0,50	-0,005	-0,45	-0,029**	-2,09
HAGE_CAUD		-0,000	-0,01	-0,004	-0,72	-0,012	-1,24
HETR_CAUD		0,007	1,04	-0,012	-1,76	-0,006	-0,68
DIR2006				0,027***	10,19	-0,032**	-2,27
HEXP_CAUD*DIR2006						0,022***	2,87
HIND_CAUD*DIR2006						0,016	1,90
HNR_CAUD*DIR2006						0,017	1,86
HASS_CAUD*DIR2006						0,021***	2,60
HMULT_CAUD*DIR2006						-0,005	-0,62
HLONG_CAUD*DIR2006						0,032***	4,61
HFEM_CAUD*DIR2006						0,026**	2,30
HAGE_CAUD*DIR2006						0,008	0,82
HETR_CAUD*DIR2006						-0,009	-1,05
DEPAINT		0,058***	7,02	0,064***	7,35	0,053***	5,37
TAILLE_CAUDIT		-0,002	-0,54	0,000	0,01	0,001	0,27
TAILLE_CA		0,023**	2,15	0,022	1,77	0,023	1,68
NR_CA		-0,021***	-3,26	-0,017***	-2,76	-0,015**	-2,11
ASS_CA		0,036***	3,68	0,042***	3,84	0,034***	2,74
IND_CA		0,066***	4,41	0,061***	3,54	0,063***	3,14
DUAL		-0,004	-0,57	0,000	0,04	-0,006	-0,68
INST		0,014	1,16	0,021	1,63	0,018	1,18
CONCCAP		-0,009	-1,37	-0,009	-1,23	-0,009	-1,16
MTB		0,009**	2,46	0,014***	3,84	0,012***	3,18
DETTE		-0,028	-1,50	-0,053***	-2,62	-0,055**	-2,28
BIG		0,006	1,15	0,003	0,45	-0,000	-0,05
Perte		0,000	0,02	0,013	1,75	0,007	1,00
CROSS		0,026***	3,30	0,035***	4,12	0,025**	2,48
MA		-0,010	-1,96	-0,006	-1,15	-0,011	-1,80
TAILLE		0,007***	2,93	0,007***	2,83	0,006**	2,04
Constante		0,068	1,08	-0,027	-0,46	0,042	0,59
Années		Yes		No		No	
Secteurs		Yes		Yes		Yes	
Nombre des observations		510		510		510	
Wald test (Chi-square, <i>p</i> -value)		18773,65 ( <i>p</i> = 0,000)		17641,65 ( <i>p</i> = 0,000)		16119,30 ( <i>p</i> = 0,000)	
Arellano-Bond test AR(1) ( <i>z</i> , <i>p</i> -value):		-5,15 ( <i>p</i> = 0,000)		-5,08 ( <i>p</i> = 0,000)		-4,96 ( <i>p</i> = 0,000)	
Arellano-Bond test AR(2) ( <i>z</i> , <i>p</i> -value):		-0,80 ( <i>p</i> = 0,422)		-0,12 ( <i>p</i> = 0,903)		0,00 ( <i>p</i> = 0,998)	
Sargan test (Chi-square, <i>p</i> -value):		567,72 ( <i>p</i> = 0,000)		548,99 ( <i>p</i> = 0,000)		549,97 ( <i>p</i> = 0,000)	
Hansen test (Chi-square, <i>p</i> -value):		113,67 ( <i>p</i> = 0,134)		110,14 ( <i>p</i> = 0,155)		101,79 ( <i>p</i> = 0,143)	
Joint test : $\alpha$ HEXP_CAUD + $\alpha$ HEXP_CAUD*DIR2006						0,101***	8,76
Joint test : $\alpha$ HIND_CAUD + $\alpha$ HIND_CAUD*DIR2006						-0,009	-1,06
Joint test : $\alpha$ HNR_CAUD + $\alpha$ HNR_CAUD*DIR2006						0,012	1,70
Joint test : $\alpha$ HASS_CAUD + $\alpha$ HASS_CAUD*DIR2006						0,002	0,26
Joint test : $\alpha$ HMUL_CAUD + $\alpha$ HMUL_CAUD*DIR2006						-0,017	-1,51
Joint test : $\alpha$ HLON_CAUD + $\alpha$ HLON_CAUD*DIR2006						-0,000	-0,09
Joint test : $\alpha$ HFEM_CAUD + $\alpha$ HFEM_CAUD*DIR2006						-0,003	-0,23
Joint test : $\alpha$ HAGE_CAUD + $\alpha$ HAGE_CAUD*DIR2006						-0,020**	-2,12
Joint test : $\alpha$ HETR_CAUD + $\alpha$ HETR_CAUD*DIR2006						-0,004	-0,47

Les variables sont définies dans le tableau 3

\*, \*\* Significativité au seuil de 5 et de 1%, respectivement

**Tableau 10 : Régression de l'étendue du reporting sur le volet « Evaluation des risques » du contrôle interne sur les caractéristiques du comité d'audit**

Variables	Signe	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
		Coef.	t-test	Coef.	t-test	Coef.	t-test
Lag EVAL_RISQUE		0,726***	48,87	0,707***	47,91	0,707***	44,69
HEXP_CAUD		0,156***	9,14	0,172***	11,57	0,149***	7,43
HINDP_CAUD		-0,019	-1,89	-0,007	-0,91	-0,011	-0,74
HNR_CAUD		-0,006	-0,55	-0,006	-0,60	-0,008	-0,49
HASS_CAUD		-0,014	-1,83	-0,012	-1,38	-0,036**	-2,39
HMULT_CAUD		-0,028**	-2,15	-0,014	-1,03	-0,017	-0,88
HLONG_CAUD		-0,034***	-6,41	-0,013***	-3,67	-0,030**	-2,36
HFEM_CAUD		-0,071***	-4,82	-0,094***	-5,74	-0,165***	-6,88
HAGE_CAUD		-0,047***	-3,86	-0,068***	-5,84	-0,074***	-4,39
HETR_CAUD		-0,065***	-5,22	-0,086***	-6,05	-0,107***	-5,59
DIR2006				0,040***	7,17	-0,024	-0,88
HEXP_CAUD*DIR2006						0,035**	2,44
HIND_CAUD*DIR2006						0,006	0,40
HNR_CAUD*DIR2006						0,004	0,29
HASS_CAUD*DIR2006						0,019	1,30
HMULT_CAUD*DIR2006						-0,000	-0,03
HLONG_CAUD*DIR2006						0,020	1,45
HFEM_CAUD*DIR2006						0,086***	4,01
HAGE_CAUD*DIR2006						0,007	0,43
HETR_CAUD*DIR2006						0,034	1,83
DEPAINT		0,076***	5,69	0,056***	4,21	0,057***	4,18
TAILLE_CAUDIT		0,004	0,81	0,009	1,75	0,006	1,12
TAILLE_CA		0,066***	4,48	0,080***	5,04	0,071***	3,39
NR_CA		-0,009	-0,91	-0,013	-1,42	-0,019	-1,66
ASS_CA		0,016	1,07	0,011	0,67	0,008	0,45
IND_CA		0,018	0,70	-0,003	-0,11	0,012	0,42
DUAL		0,016	1,25	0,021	1,48	0,016	1,08
INST		0,006	0,30	-0,000	-0,02	0,010	0,42
CONCCAP		-0,025**	-2,41	-0,026**	-2,44	-0,029**	-2,53
MTB		0,030***	5,56	0,032***	8,30	0,031***	7,17
DETTE		-0,086***	-3,18	-0,078***	-2,61	-0,063	-1,92
BIG		0,023***	2,71	0,028**	2,52	0,025**	2,41
Perte		0,026**	2,37	0,031***	3,23	0,027**	2,54
CROSS		0,024	1,55	0,032	1,91	0,026	1,42
MA		-0,003	-0,36	0,007	0,89	-0,000	-0,05
TAILLE		0,008**	2,12	0,007	1,82	0,008	1,78
Constante		-0,092	-0,59	-0,131	-0,83	-0,069	-0,47
Années		Yes		No		No	
Secteurs		Yes		Yes		Yes	
Nombre des observations		510		510		510	
Wald test (Chi-square, $p$ -value)		14861,00 ( $p = 0,000$ )		16587,99 ( $p = 0,000$ )		16625,10 ( $p = 0,000$ )	
Arellano-Bond test AR(1) ( $z$ , $p$ -value):		-5,86 ( $p = 0,000$ )		-5,66 ( $p = 0,000$ )		-5,56 ( $p = 0,000$ )	
Arellano-Bond test AR(2) ( $z$ , $p$ -value):		0,40 ( $p = 0,687$ )		0,53 ( $p = 0,593$ )		0,82 ( $p = 0,411$ )	
Sargan test (Chi-square, $p$ -value):		456,85 ( $p = 0,000$ )		448,90 ( $p = 0,000$ )		448,76 ( $p = 0,000$ )	
Hansen test (Chi-square, $p$ -value):		95,55 ( $p = 0,273$ )		91,38 ( $p = 0,381$ )		88,79 ( $p = 0,211$ )	
Joint test : $\alpha$ HEXP_CAUD + $\alpha$ HEXP_CAUD*DIR2006						0,184***	9,78
Joint test : $\alpha$ HIND_CAUD + $\alpha$ HIND_CAUD*DIR2006						-0,005	-0,55
Joint test : $\alpha$ HNR_CAUD + $\alpha$ HNR_CAUD*DIR2006						-0,012	-0,33
Joint test : $\alpha$ HASS_CAUD + $\alpha$ HASS_CAUD*DIR2006						-0,017	-1,71
Joint test : $\alpha$ HMUL_CAUD + $\alpha$ HMUL_CAUD*DIR2006						-0,017	-1,16
Joint test : $\alpha$ HLON_CAUD + $\alpha$ HLON_CAUD*DIR2006						-0,010***	-2,66
Joint test : $\alpha$ HFEM_CAUD + $\alpha$ HFEM_CAUD*DIR2006						-0,079***	-4,50
Joint test : $\alpha$ HAGE_CAUD + $\alpha$ HAGE_CAUD*DIR2006						-0,068***	-4,62
Joint test : $\alpha$ HETR_CAUD + $\alpha$ HETR_CAUD*DIR2006						-0,073***	-4,15

Les variables sont définies dans le tableau 3

\*, \*\* Significativité au seuil de 5 et de 1%, respectivement

**Tableau 11 : Régression de l'étendue du reporting sur le volet « Activités du contrôle » du contrôle interne sur les caractéristiques du comité d'audit**

Variables	Signe	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
		Coef.	t-test	Coef.	t-test	Coef.	t-test
Lag ACTIV_CONTROLE		0,887***	80,39	0,890***	83,62	0,889***	69,35
HEXP_CAUD		0,022**	2,36	0,026***	2,75	0,011	0,89
HINDP_CAUD		0,019**	2,54	0,018***	2,63	0,012	1,41
HNR_CAUD		0,008	1,23	0,008	0,98	0,012	1,28
HASS_CAUD		0,018***	3,08	0,018***	3,03	0,022**	2,45
HMULT_CAUD		0,046***	5,45	0,040***	4,90	0,038***	4,09
HLONG_CAUD		-0,013***	-4,04	-0,007**	-2,21	-0,015***	-2,74
HFEM_CAUD		-0,080***	-6,58	-0,081***	-5,22	-0,069***	-3,82
HAGE_CAUD		-0,029***	-4,25	-0,036***	-5,14	-0,038***	-4,33
HETR_CAUD		-0,074***	-9,35	-0,074***	-8,63	-0,062***	-4,87
DIR2006				0,009***	2,70	-0,009	-0,51
HEXP_CAUD*DIR2006						0,010	1,08
HIND_CAUD*DIR2006						0,007	0,84
HNR_CAUD*DIR2006						0,000	0,02
HASS_CAUD*DIR2006						-0,003	-0,28
HMULT_CAUD*DIR2006						0,015***	2,65
HLONG_CAUD*DIR2006						0,011	1,61
HFEM_CAUD*DIR2006						-0,017	-1,50
HAGE_CAUD*DIR2006						0,007	0,81
HETR_CAUD*DIR2006						-0,010	-1,22
DEPAINT		0,011	1,29	0,016	1,77	0,016	1,69
TAILLE_CAUDIT		0,012***	3,97	0,013***	4,62	0,011***	3,23
TAILLE_CA		0,003	0,33	0,005	0,54	-0,003	-0,23
NR_CA		-0,006	-0,90	-0,006	-0,67	-0,008	-0,81
ASS_CA		-0,002	-0,14	0,002	0,18	-0,002	-0,16
IND_CA		-0,024	-1,59	-0,028	-1,65	-0,031	-1,61
DUAL		0,004	0,53	0,008	0,93	0,008	0,89
INST		0,027**	2,32	0,028**	2,39	0,029**	2,46
CONCCAP		-0,010	-1,74	-0,006	-0,99	-0,009	-1,41
MTB		0,013***	4,22	0,015***	4,72	0,011***	2,95
DETTE		-0,042**	-2,23	-0,031	-1,69	-0,024	-1,20
BIG		0,004	0,93	0,008	1,53	0,007	1,32
Perte		0,011**	2,09	0,017***	3,34	0,013**	2,39
CROSS		-0,003	-0,40	-0,004	-0,47	-0,004	-0,44
MA		-0,004	-1,01	-0,001	-0,21	0,002	0,36
TAILLE		-0,002	-0,71	-0,002	-1,05	-0,005	-1,70
Constante		0,108	1,53	0,027	0,45	0,073	0,72
Années		Yes		No		No	
Secteurs		Yes		Yes		Yes	
Nombre des observations		510		510		510	
Wald test (Chi-square, <i>p</i> -value)		83116,13 ( <i>p</i> = 0,000)		68607,39 ( <i>p</i> = 0,000)		89180,11 ( <i>p</i> = 0,000)	
Arellano-Bond test AR(1)( <i>z</i> , <i>p</i> -value):		-5,65 ( <i>p</i> = 0,000)		-5,49 ( <i>p</i> = 0,000)		-5,45 ( <i>p</i> = 0,000)	
Arellano-Bond test AR(2)( <i>z</i> , <i>p</i> -value):		-0,22 ( <i>p</i> = 0,825)		-0,00 ( <i>p</i> = 0,996)		0,16 ( <i>p</i> = 0,870)	
Sargan test (Chi-square, <i>p</i> -value):		439,43 ( <i>p</i> = 0,000)		425,86 ( <i>p</i> = 0,000)		425,70 ( <i>p</i> = 0,000)	
Hansen test (Chi-square, <i>p</i> -value):		94,06 ( <i>p</i> = 0,336)		93,52 ( <i>p</i> = 0,351)		87,83 ( <i>p</i> = 0,257)	
Joint test : $\alpha$ HEXP_CAUD + $\alpha$ HEXP_CAUD*DIR2006						0,021**	1,99
Joint test : $\alpha$ HIND_CAUD + $\alpha$ HIND_CAUD*DIR2006						0,020**	2,25
Joint test : $\alpha$ HNR_CAUD + $\alpha$ HNR_CAUD*DIR2006						0,011	1,05
Joint test : $\alpha$ HASS_CAUD + $\alpha$ HASS_CAUD*DIR2006						0,020**	2,39
Joint test : $\alpha$ HMUL_CAUD + $\alpha$ HMUL_CAUD*DIR2006						0,053***	5,01
Joint test : $\alpha$ HLONG_CAUD + $\alpha$ HLONG_CAUD*DIR2006						-0,004	-0,94
Joint test : $\alpha$ HFEM_CAUD + $\alpha$ HFEM_CAUD*DIR2006						-0,087***	-5,02
Joint test : $\alpha$ HAGE_CAUD + $\alpha$ HAGE_CAUD*DIR2006						-0,031***	-3,57
Joint test : $\alpha$ HETR_CAUD + $\alpha$ HETR_CAUD*DIR2006						-0,072***	-7,64

Les variables sont définies dans le tableau 3

\*, \*\* Significativité au seuil de 5 et de 1%, respectivement

**Tableau 12 : Régression de l'étendue du reporting sur le volet « *Information et communication* » du contrôle interne sur les caractéristiques du comité d'audit**

Variables	Signe	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
		Coef.	t-test	Coef.	t-test	Coef.	t-test
Lag INFOR&COMM		0,939***	64,40	0,924***	69,45	0,921***	59,98
HEXP_CAUD		0,044***	3,37	0,055***	3,70	0,061***	3,62
HINDP_CAUD		-0,015	-1,48	-0,020	-1,83	-0,018	-1,15
HNR_CAUD		-0,022**	-2,44	-0,021**	-2,05	-0,017	-1,34
HASS_CAUD		-0,010	-1,20	-0,015	-1,76	-0,022	-1,84
HMULT_CAUD		0,035**	2,32	0,048***	3,74	0,030**	2,00
HLONG_CAUD		-0,007	-1,36	0,002	0,51	0,010	0,87
HFEM_CAUD		-0,108***	-4,70	-0,112***	-5,09	-0,106***	-4,33
HAGE_CAUD		-0,020**	-1,99	-0,039***	-3,98	-0,021	-1,70
HETR_CAUD		-0,106***	-5,85	-0,112***	-6,32	-0,105***	-4,85
DIR2006				0,035***	7,08	0,044***	2,69
HEXP_CAUD*DIR2006						0,002	0,26
HIND_CAUD*DIR2006						-0,000	-0,04
HNR_CAUD*DIR2006						-0,008	-0,69
HASS_CAUD*DIR2006						0,007	0,59
HMULT_CAUD*DIR2006						0,024**	2,41
HLONG_CAUD*DIR2006						-0,009	-0,75
HFEM_CAUD*DIR2006						-0,004	-0,28
HAGE_CAUD*DIR2006						-0,024**	-2,54
HETR_CAUD*DIR2006						-0,018	-1,32
DEPAINT		0,043***	3,29	0,041***	2,93	0,047***	3,00
TAILLE_CAUDIT		0,017***	3,03	0,020***	4,11	0,018***	2,82
TAILLE_CA		0,027	1,61	0,034	1,73	0,032	1,75
NR_CA		-0,010	-0,98	-0,004	-0,36	-0,006	-0,48
ASS_CA		0,013	0,94	-0,004	-0,23	0,007	0,39
IND_CA		-0,014	-0,57	-0,016	-0,61	-0,020	-0,75
DUAL		-0,015	-1,22	-0,019	-1,56	-0,020	-1,49
INST		0,011	0,58	0,002	0,10	-0,007	-0,37
CONCCAP		-0,018	-1,71	-0,019**	-2,01	-0,018	-1,55
MTB		0,026***	4,72	0,027***	5,91	0,027***	4,74
DETTE		-0,038	-1,46	-0,050**	-1,99	-0,067**	-2,03
BIG		-0,001	-0,12	-0,007	-0,93	-0,007	-0,70
Perte		0,001	0,05	0,008	0,68	0,016	1,46
CROSS		0,008	0,58	0,004	0,25	0,009	0,54
MA		-0,020***	-3,45	-0,016***	-2,59	-0,016**	-2,14
TAILLE		0,010**	2,23	0,012***	3,28	0,011**	2,49
Constante		0,052	0,19	-0,308**	-2,56	-0,112	-0,35
Années		Yes		No		No	
Secteurs		Yes		Yes		Yes	
Nombre des observations		510		510		510	
Wald test (Chi-square, <i>p</i> -value)		46253,31 ( <i>p</i> = 0,000)		39054,41 ( <i>p</i> = 0,000)		26261,89 ( <i>p</i> = 0,000)	
Arellano-Bond test AR(1) ( <i>z</i> , <i>p</i> -value):		-4,59 ( <i>p</i> = 0,000)		-4,66 ( <i>p</i> = 0,000)		-4,67 ( <i>p</i> = 0,000)	
Arellano-Bond test AR(2) ( <i>z</i> , <i>p</i> -value):		0,25 ( <i>p</i> = 0,804)		0,82 ( <i>p</i> = 0,411)		0,93 ( <i>p</i> = 0,352)	
Sargan test (Chi-square, <i>p</i> -value):		441,05 ( <i>p</i> = 0,000)		431,63 ( <i>p</i> = 0,000)		426,41 ( <i>p</i> = 0,000)	
Hansen test (Chi-square, <i>p</i> -value):		72,65 ( <i>p</i> = 0,687)		68,78 ( <i>p</i> = 0,736)		64,89 ( <i>p</i> = 0,773)	
Joint test : $\alpha$ HEXP_CAUD + $\alpha$ HEXP_CAUD*DIR2006						0,064***	4,17
Joint test : $\alpha$ HIND_CAUD + $\alpha$ HIND_CAUD*DIR2006						-0,019	-1,44
Joint test : $\alpha$ HNR_CAUD + $\alpha$ HNR_CAUD*DIR2006						-0,024	-1,93
Joint test : $\alpha$ HASS_CAUD + $\alpha$ HASS_CAUD*DIR2006						-0,016	-1,27
Joint test : $\alpha$ HMUL_CAUD + $\alpha$ HMUL_CAUD*DIR2006						0,054***	3,50
Joint test : $\alpha$ HLON_CAUD + $\alpha$ HLON_CAUD*DIR2006						0,001	0,11
Joint test : $\alpha$ HFEM_CAUD + $\alpha$ HFEM_CAUD*DIR2006						-0,111***	-4,38
Joint test : $\alpha$ HAGE_CAUD + $\alpha$ HAGE_CAUD*DIR2006						-0,045***	-3,14
Joint test : $\alpha$ HETR_CAUD + $\alpha$ HETR_CAUD*DIR2006						-0,123***	-6,23

Les variables sont définies dans le tableau 3

\*, \*\* Significativité au seuil de 5 et de 1%, respectivement



**Tableau 13 : Régression de l'étendue du reporting sur le volet « *Pilotage du contrôle* » du contrôle interne sur les caractéristiques du comité d'audit**

Variables	Signe	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
		Coef.	t-test	Coef.	t-test	Coef.	t-test
Lag PILOTAGE		0,818***	85,95	0,828***	78,30	0,836***	67,98
HEXP_CAUD		0,043***	5,52	0,057***	6,50	0,045***	3,99
HINDP_CAUD		0,030***	5,04	0,039***	6,86	0,016	1,94
HNR_CAUD		-0,006	-1,12	0,002	0,31	0,004	0,58
HASS_CAUD		-0,001	-0,32	0,005	1,00	0,016**	1,99
HMULT_CAUD		0,019***	3,77	0,020***	3,82	0,011	1,56
HLONG_CAUD		-0,003	-1,14	0,002	0,65	-0,001	-0,15
HFEM_CAUD		0,004	0,53	0,008	0,95	0,002	0,14
HAGE_CAUD		0,015**	2,31	0,005	0,89	0,020**	2,21
HETR_CAUD		-0,013	-1,75	-0,016**	-2,16	-0,003	-0,25
DIR2006				0,013***	5,33	0,009	0,68
HEXP_CAUD*DIR2006						0,013	1,90
HIND_CAUD*DIR2006						0,026***	4,40
HNR_CAUD*DIR2006						-0,008	-1,22
HASS_CAUD*DIR2006						-0,011	-1,33
HMULT_CAUD*DIR2006						0,017***	2,69
HLONG_CAUD*DIR2006						0,002	0,46
HFEM_CAUD*DIR2006						0,004	0,51
HAGE_CAUD*DIR2006						-0,015**	-2,06
HETR_CAUD*DIR2006						-0,019**	-2,46
DEPAINT		0,025***	3,92	0,031***	4,68	0,026***	3,17
TAILLE_CAUDIT		0,008***	3,11	0,007***	2,63	0,006**	2,33
TAILLE_CA		0,006	0,93	0,002	0,34	0,004	0,48
NR_CA		0,004	0,89	0,000	0,05	0,003	0,46
ASS_CA		0,001	0,15	-0,005	-0,70	0,002	0,22
IND_CA		-0,026**	-2,04	-0,029**	-2,25	-0,024	-1,69
DUAL		0,000	0,01	0,007	1,03	-0,003	-0,39
INST		-0,016**	-2,00	-0,016	-1,95	-0,014	-1,45
CONCCAP		0,004	0,78	0,001	0,15	0,000	0,02
MTB		-0,002	-0,91	-0,004	-1,30	-0,005	-1,32
DETTE		-0,033**	-2,66	-0,027**	-2,07	-0,034**	-2,47
BIG		-0,002	-0,37	-0,002	-0,43	-0,004	-0,79
Perte		0,006	1,35	0,004	0,70	0,001	0,22
CROSS		-0,019***	-3,00	-0,020***	-2,60	-0,009	-0,99
MA		-0,001	-0,48	-0,004	-1,15	-0,005	-1,02
TAILLE		0,005***	2,75	0,001	0,71	0,002	0,99
Constante		-0,094***	-2,65	0,009	0,13	0,049	0,64
Années		Yes		No		No	
Secteurs		Yes		Yes		Yes	
Nombre des observations		510		510		510	
Wald test (Chi-square, <i>p</i> -value)		23621,57 ( <i>p</i> = 0,000)		33643,83 ( <i>p</i> = 0,000)		42530,63 ( <i>p</i> = 0,000)	
Arellano-Bond test AR(1) ( <i>z</i> , <i>p</i> -value):		-4,98 ( <i>p</i> = 0,000)		-5,13 ( <i>p</i> = 0,000)		-5,17 ( <i>p</i> = 0,000)	
Arellano-Bond test AR(2) ( <i>z</i> , <i>p</i> -value):		1,69 ( <i>p</i> = 0,101)		1,02 ( <i>p</i> = 0,144)		1,20 ( <i>p</i> = 0,128)	
Sargan test (Chi-square, <i>p</i> -value):		449,47 ( <i>p</i> = 0,000)		443,87 ( <i>p</i> = 0,000)		442,28 ( <i>p</i> = 0,000)	
Hansen test (Chi-square, <i>p</i> -value):		94,64 ( <i>p</i> = 0,349)		92,92 ( <i>p</i> = 0,367)		82,65 ( <i>p</i> = 0,398)	
Joint test : $\alpha$ HEXP_CAUD + $\alpha$ HEXP_CAUD*DIR2006						0,058***	5,74
Joint test : $\alpha$ HIND_CAUD + $\alpha$ HIND_CAUD*DIR2006						0,042***	5,45
Joint test : $\alpha$ HNR_CAUD + $\alpha$ HNR_CAUD*DIR2006						-0,004	-0,54
Joint test : $\alpha$ HASS_CAUD + $\alpha$ HASS_CAUD*DIR2006						0,005	0,92
Joint test : $\alpha$ HMUL_CAUD + $\alpha$ HMUL_CAUD*DIR2006						0,028***	4,22
Joint test : $\alpha$ HLONG_CAUD + $\alpha$ HLONG_CAUD*DIR2006						0,002	0,55
Joint test : $\alpha$ HFEM_CAUD + $\alpha$ HFEM_CAUD*DIR2006						0,006	0,72
Joint test : $\alpha$ HAGE_CAUD + $\alpha$ HAGE_CAUD*DIR2006						0,005	0,64
Joint test : $\alpha$ HETR_CAUD + $\alpha$ HETR_CAUD*DIR2006						-0,022**	-2,31

Les variables sont définies dans le tableau 3

\*, \*\* Significativité au seuil de 5 et de 1%, respectivement

---

Les variables sont définies dans le tableau 3  
\*, \*\* Significativité au seuil de 5 et de 1%, respectivement